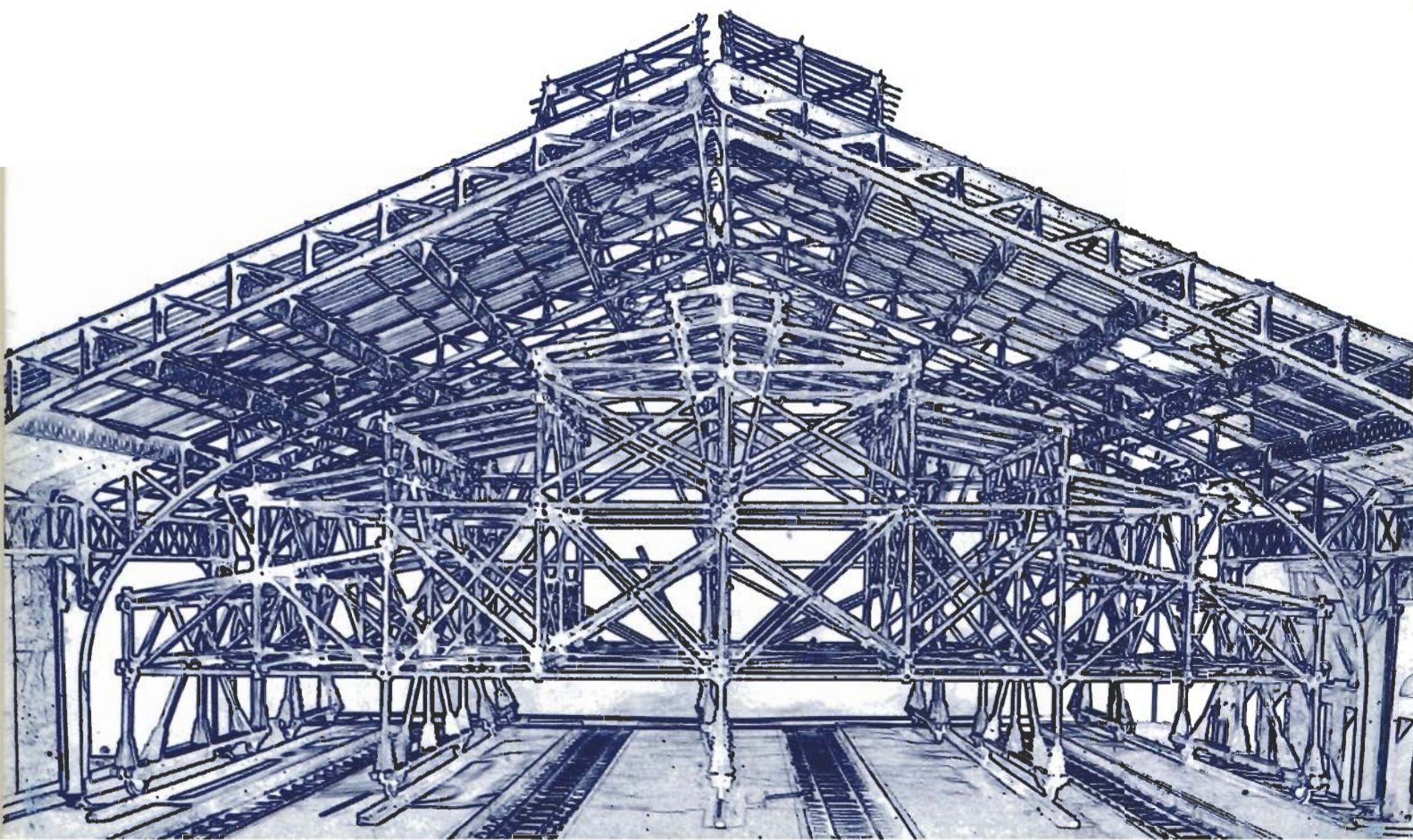


BULLETIN

de

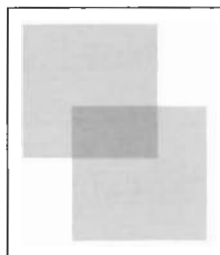
l'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

N° 1
novembre 1999



SOMMAIRE

- EDITORIAL DU PRÉSIDENT GEORGES CHARNET p. 3
- LES HOUILLÈRES DU CREUSOT p. 4
PAR JEAN-PHILIPPE PASSAQUI
- UN ACCIDENT À LA MINE DU CREUSOT EN 1841 p. 8
PAR ANTOINE DE BADEREAU
- CRÉATURES ÉTRANGES DE LA MINE p. 13
PAR ANTOINE DE BADEREAU
- LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ D'ACIER MARTIN ACIDE
DESTINÉ À L'ARTILLERIE A PARTIR DE 1875 p. 15
PAR HONORÉ COQUET
- DES HOMMES DU DEVOIR : LES FRÈRES SCHNEIDER À LA GUERRE p. 19
PAR ANTOINE DE BADEREAU
- RAPPORT DE LOUIS BEUGRAS EN ALLEMAGNE p. 24
PRÉSENTÉ PAR ANDRÉ PROST
- CHINOISERIES p. 29
PAR ROGER-LOUIS GENDREAU
- A PROPOS DES ARCHIVES DE L'ACADÉMIE F. BOURDON p. 33
PAR IVAN KHARABA
- LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ACADÉMIE F. BOURDON p. 34
- PREMIER PRIX D'HISTOIRE «FRANÇOIS BOURDON, TECHNIQUES,
ENTREPRISES ET SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE» p. 35
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MAI 1999 p. 36
- LES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE p. 40
- EN 4^{ÈME} DE COUVERTURE, 2^{ÈME} PRIX D'HISTOIRE F. BOURDON



ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

Cour du Manège-Château de la Verrerie - BP. 31

F-71201 Le Creusot Cedex

Tél. : 03 85 80 81 51 Fax : 03 85 80 80 84

E-mail : afbouardon@wanadoo.fr

Dépôt Légal novembre 1999

N° ISBN 2.9513819.2.1

Réalisation JYB REPRO Le Creusot

ÉDITORIAL



Ce bulletin annuel présente un échantillonnage de nos archives et vous livre un aperçu de la vie de votre association à travers ses réalisations, ses projets et ses besoins.

Nous souhaitons que ces échantillons vous donnent le désir d'en savoir plus, et de venir consulter les documents. Nous avons beaucoup de choses à vous montrer sur plus de 200 ans d'histoire. N'oubliez pas que cette histoire ne soit faite que de rapports scientifiques ou comptables, elle est tout simplement constituée des récits de l'aventure vécue par nos prédécesseurs.

La mine tient une part importante dans les documents présentés, elle est à l'origine du Creusot. De tous temps, ce travail souterrain a engendré l'angoisse et la peur. L'imaginaire est peuplé de bons et mauvais génies représentés par ces «créatures étranges» extraites du merveilleux ouvrage dit «Agricola de re Metallica» dont nous possédons un exemplaire en latin datant de 1561. Les registres de copies de lettres nous livrent celui d'un accident dans la mine, puis celui du travail des femmes ainsi qu'une répartition des aides aux nécessiteux.

Nous avons voulu vous donner également plusieurs exemples de recherches tirées de nos archives. Jean-Philippe PASSAQUI rédige une thèse d'histoire, et nous décrit la mine à son apogée de rendement et d'organisation. Honoré COQUET, dans la préparation de sa thèse, nous entraîne dans les patientes recherches et innovations de Joseph BARBA, lâché par le patron, mais toujours estimé par son adjoint qui vient lui rendre compte du succès de ses innovations. Une étude fait sortir de l'aridité d'un registre les méthodes de gestion sociale du personnel. Enfin, trois textes illustrent directement des attitudes d'hommes face à des situations particulières : celles des chinois décrites par Louis-Roger GENDREAU, notre conteur dans la langue creusotine, celle de M. BEUGRAS envoyé par le directeur de l'époque pour soutenir le moral de ses camarades STO et enfin, celles des trois frères SCHNEIDER face à la guerre.

La lecture de ces documents au 1er degré, nous rapporte des faits qui construisent l'histoire

locale. On peut cependant faire une autre lecture, au 2^{ème} degré, de ces documents. Le vocabulaire de Louis-Roger GENDREAU est celui qu'il faut parler pour être compris du «milieu», et même des chinois ! Il révèle une identité, une appartenance à une communauté de travail. Les textes cités sont également révélateurs d'attitudes, de moeurs, de pratiques, de relations qui peu à peu ont engendré des comportements communs à une population. Citons le rendement et l'organisation de la mine, l'obstination et la compétence de BARBA, la conscience professionnelle des chinois. On ne peut passer sous silence tout ce qui est valorisant dans ces comportements, on obtient alors les valeurs partagées par le «milieu». Ainsi apparaissent le professionnalisme avec la maîtrise de la qualité, la solidarité dans la mine, le souci de l'équité dans le partage de secours et le courage, la vigueur morale des frères SCHNEIDER dans leur attitude face à la guerre.

Identité, attitudes communes, valeurs partagées révèlent la culture d'une population. C'est cette trilogie qu'il faut apprendre pour être intégré à un milieu et pouvoir participer à l'oeuvre commune.

Les archives sont donc révélatrices d'une culture. Nous vous encourageons vivement à la découvrir avec l'histoire en puisant abondamment dans nos trésors.

Le Président,
Georges CHARNET

LES HOUILLÈRES DU CREUSOT AU COURS DES ANNÉES 1860 : UNE MINE À SON APOGÉE

par Jean-Philippe PASSAQUI ①

Sous le Second Empire, le développement du Creusot est considérable, les articles dithyrambiques laissés par les journalistes Turgan et Simonin, les peintures de Bonhommé reflètent de manière frappante cette situation. La multiplication des commandes, notamment celles des fournitures de rails, nécessite un accroissement des ressources en matières premières. La consommation en charbon doit atteindre près de 700 000 tonnes.

Pour satisfaire cette demande, Schneider & Cie porte tout d'abord son attention et ses efforts sur la mise en valeur du gisement houiller du Creusot. Il convient de résoudre l'équation suivante : accroître fortement l'extraction tout en concentrant l'exploitation sur un minimum de puits, afin de faciliter la préparation et la manutention du charbon, tout en limitant les dégâts de surface qui commencent à prendre des proportions inquiétantes.

Il s'agit d'une rupture par rapport aux périodes précédentes où le plus grand désordre régnait dans l'exploitation du gisement. Jusqu'à présent, le fonçage de plusieurs dizaines de puits s'est accompagné de la mise en oeuvre de méthodes de travail génératrices d'immenses gaspillages. Enfin, il est nécessaire d'assurer l'avenir de cette houillère en réalisant une campagne de recherches dont le but est de trouver de nouvelles ressources devant compenser l'épuisement rapide des réserves reconnues. Un grand géologue français, Fournet, est chargé des sondages. Son objectif est de rechercher une éventuelle communication géologique entre les bassins de Blanzey et du Creusot. Ses fouilles assez maladroites n'apportent pas une réponse claire ; on reste donc dans l'ignorance quant aux capacités productives futures de la houillère.

Il importe malgré tout de préserver le présent, et d'augmenter la production du gisement.

Dans ce domaine, les exploitants de la

houillère du Creusot remportent un succès manifeste. Il suffit pour s'en convaincre, de citer un extrait du procès-verbal de visite dressé par l'Ingénieur des Mines en 1866 : «L'extraction de la concession du Creusot a grandi aussi d'une manière notable : le chiffre qu'elle atteint et qu'elle paraît devoir dépasser est considérable eu égard à l'étendue assez restreinte du gîte connu. Mais grâce à l'ordre qui règne dans les travaux, cette activité ne nuit en rien au bon aménagement de la richesse minérale dont l'abattage est très méthodique et très complet.»

La production globale de la mine du Creusot atteint alors 196 000 tonnes. Les progrès escomptés dans ce rapport se réalisent effectivement, puisque deux ans plus tard le niveau de l'extraction culmine à 235 000 tonnes : la progression est spectaculaire. Les effectifs en personnel deviennent également imposants : on obtient pour l'année 1868 une moyenne de 919 mineurs au fond et 520 personnes à l'extérieur.

Pourtant, le déclin s'annonce tout aussi rapide. La brutale augmentation de la production n'a pas été accompagnée de nouvelles découvertes. Dès 1869, elle chute pour atteindre 203 000 tonnes ; le passage sous la barre symbolique des 200 000 tonnes intervient l'année suivante. La production poursuit son reflux inexorable pour toucher le fond en 1886 avec seulement 63 000 tonnes extraites du sous-sol creusotin.

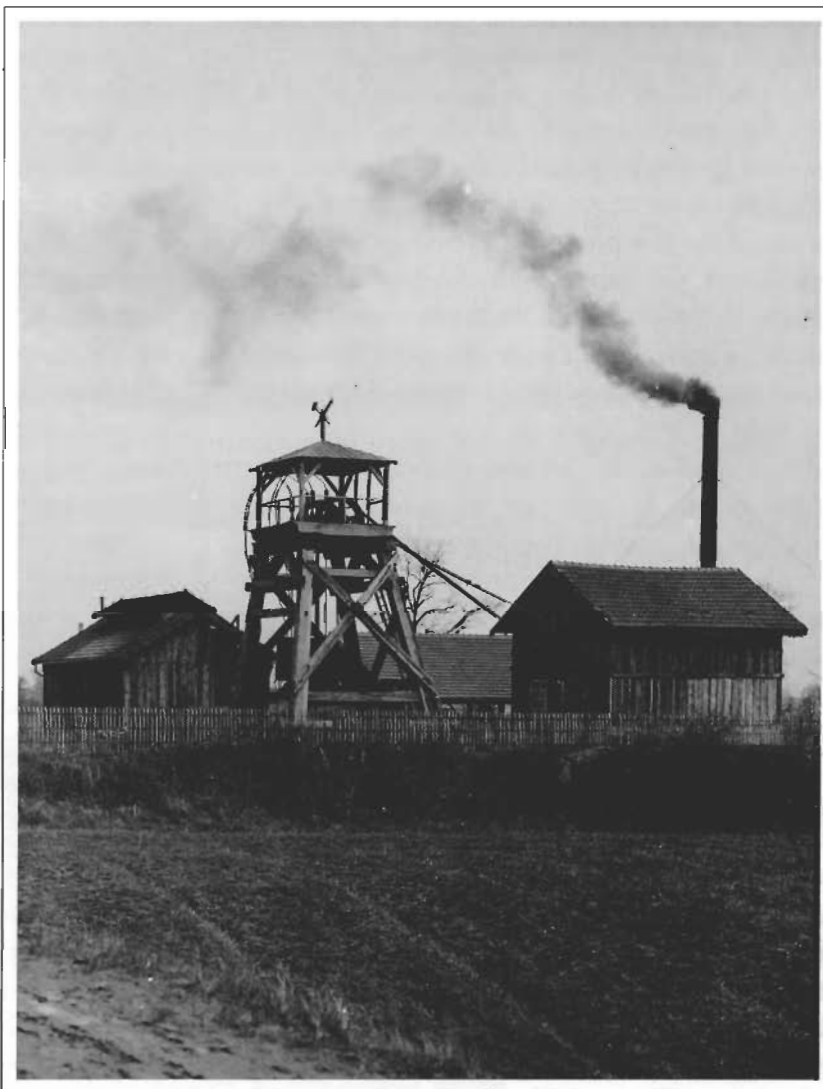
Au cours de cette décennie 1860, la mine de charbon du Creusot obtient une renommée

considérable. Elle est l'objet de nombreuses études. Plusieurs articles lui sont consacrés dans les principales revues minières françaises (Annales des Mines, Bulletin de la Société de l'Industrie Minérale). Le Creusot devient un exemple dont on s'inspire, en Saône-et-Loire, en particulier, mais aussi dans les bassins de la Loire et de l'Allier.

Les innovations doivent avoir été d'importance pour justifier tant de sollicitations. En effet, l'accroissement rapide de la production a entraîné par contrecoup de nombreux bouleversements dans les procédés d'exploitation. Deux nouveautés particulièrement remarquables sont développées au cours des années 1850, avant d'être généralisées dans la décennie suivante. La première visait à rationaliser l'extraction, afin de limiter les déperditions de charbon. La seconde devait mettre un terme, ou tout au moins réduire fortement les incendies dans les couches charbonneuses. Dans les deux cas, Le Creusot démontre sa supériorité technique, notamment sur Blanzay et Épinac. De précurseur, Schneider & Cie devient même un modèle régional de méthodes d'exploitation houillère.

Le contraste est alors saisissant entre les puits de Montceau-les-Mines où l'on pratique toujours le dangereux recours au foudroyage générateur de feux multiples, d'un gaspillage énorme, source de nombreux accidents, et ceux du Creusot exploités suivant la méthode des galeries au rocher avec remblais complets.

Avant d'expliquer cette seconde technique, quelques remarques d'ordre géologique s'imposent. Au Creusot, l'extraction s'appuie essentiellement sur une couche de charbon, dite la Grande Couche, très accidentée dont l'exploitation est entravée par des rétrécissements importants, par la présence de bancs de grès ou de schistes.



Houillères de Montchanin - Puits Soret (Fond iconographique AFB)

L'inclinaison de celle-ci est presque verticale, à savoir : 6° environ. Il est décidé de la diviser en étages horizontaux de 6 mètres de hauteur.

En préliminaire à la mise en exploitation d'un de ces étages, deux galeries au rocher sont tracées parallèlement à la couche à une distance de 50 mètres du charbon, soit une galerie au rocher de part et d'autre de la couche. Tous les 50 mètres, une galerie appelée recoupe est creusée pour atteindre le charbon en bas de l'étage à enlever. Lorsque la jonction est réalisée, une nouvelle galerie dite galerie en direction doit être établie, cheminant au sein même de la couche de charbon, s'appuyant sur le toit de celle-ci, et revenant en direction du puits afin de rejoindre les travaux précédents. Un courant d'air peut être ainsi créé. Cet espace de 50 mètres entre les deux traverses est soumis à un minutieux traçage qui permet la mise en œuvre de l'exploitation sur une hauteur de 2 mètres.

Un telle technique possède l'avantage de réduire presque totalement les pertes. Elle engendre malgré tout une difficulté majeure : un très net renchérissement du prix du charbon. Les galeries tracées en parallèle dans le rocher ont un prix de revient exorbitant, alors qu'elles ne génèrent aucune production. Leur éloignement de 50 mètres par rapport au charbon est un mal nécessaire : à proximité de la couche les bancs de terrain présentent trop de risques d'éboulement pour accueillir des galeries destinées au roulage.

Enfin, la grande nouveauté de cette méthode est la mise en place d'un remblai complet et stable sur lequel s'appuie l'exploitation des étages supérieurs, tout en réduisant les mouvements de terrain à la surface. Elle ne peut être obtenue avec l'utilisation des seuls stériles produits par la mine. Il faut avoir recours aux matériaux provenant du jour; ce qui conduit à ouvrir des carrières. Un tel accroissement du prix de la houille reste tolérable, car de nombreux aménagements de détail viennent en limiter les effets au cours des années 1860. De plus, la mine formant quasiment un des ensembles des usines du Creusot, les frais de transport restent modiques par rapport à ceux des autres charbons utilisés par Schneider & Cie.

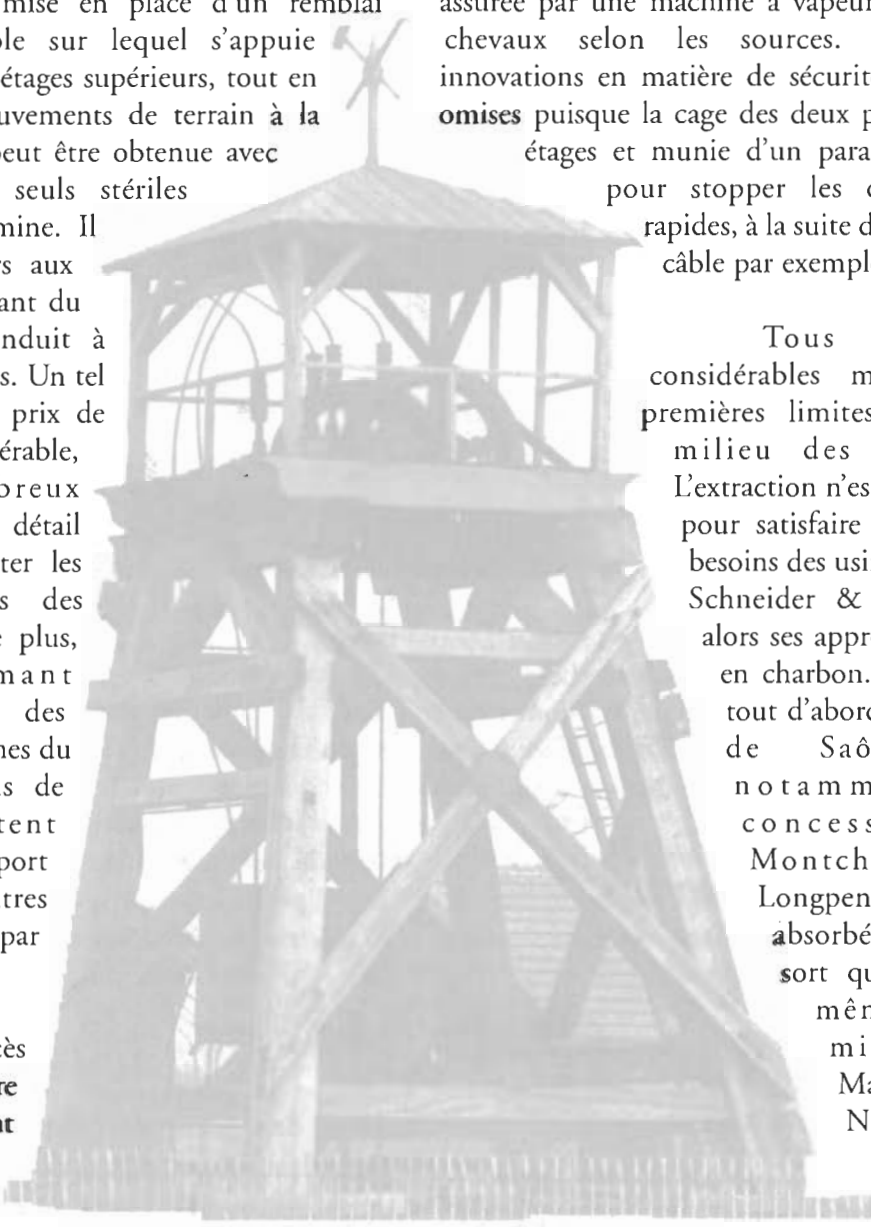
Les succès dans la lutte contre les incendies sont obtenus en éloignant et divisant les différents champs d'exploitation, ce qui permet de circonscrire un feu tout en poursuivant l'activité dans le reste des travaux.

Les bouleversements sont tout aussi

spectaculaires dans les aménagements extérieurs. La progression de la production nécessite la création de nouveaux puits associant sur un même site l'extraction et la préparation du charbon. Le meilleur exemple de cette évolution est consacré lors de la réalisation des puits jumeaux Saint-Pierre et Saint-Paul qui font du Creusot une vitrine de la technologie Schneider dans le domaine minier. Ces deux puits, foncés et progressivement mis en service au début des années 1860 sont de forme circulaire d'un diamètre de 3 mètres. Ils dépassent la profondeur de 300 mètres, le Saint-Pierre atteignant même 376 mètres. L'extraction est assurée par une machine à vapeur de 100 à 150 chevaux selon les sources. Les dernières innovations en matière de sécurité n'ont pas été omises puisque la cage des deux puits est à deux étages et munie d'un parachute Fontaine pour stopper les descentes trop rapides, à la suite d'une rupture de câble par exemple.

Tous ces efforts considérables montrent leurs premières limites à partir du milieu des années 60. L'extraction n'est plus suffisante pour satisfaire l'ensemble des besoins des usines du Creusot. Schneider & Cie diversifie alors ses approvisionnements en charbon. Elle se tourne tout d'abord vers les mines de Saône-et-Loire, notamment les concessions de Montchanin et de Longpendu qui sont absorbées dès 1869, sort que subissent la même année les mines de La Machine dans la Nièvre.

Cette vague d'acquisitions est un moyen de se protéger face à la puissance des mines de Blanzay qui sont parvenues à racheter la quasi totalité des autres petites exploitations de Saône-et-Loire, afin de les mettre



en sommeil. Conscients du risque d'être soumis aux volontés tarifaires de Blanzay, les dirigeants du Creusot limitent souvent leurs achats auprès de celle-ci à des charbons de médiocre qualité dont l'acheminement en provenance d'autres bassins serait trop onéreux.

L'approvisionnement en charbon à coke et en coke métallurgique est effectué auprès des différentes houillères de Saint-Étienne. Cette fois encore, les fournisseurs sont diversifiés au maximum, même si des relations privilégiées s'établissent avec les houillères de Saint-Étienne et

les mines de la Loire.

L'autre grande difficulté à laquelle se trouvent confrontés les dirigeants du Creusot est l'évolution de la qualité du charbon extrait. Les réserves de houille grasse, variété la plus recherchée dans la sidérurgie, s'amenuisent sans que les vastes programmes de recherche ne laissent augurer une évolution positive de la situation. En conséquence, on extrait en majorité de l'antracite, un charbon maigre dégageant une forte quantité de chaleur mais difficilement cokéifiable. On se trouve devant le paradoxe suivant : la production de la mine du Creusot est trop réduite pour satisfaire l'ensemble des besoins, et elle génère un surplus dont on ne sait que faire. Schneider & Cie se trouve contraint de rechercher des partenaires susceptibles d'acquiescer à l'antracite creusotin. Des contacts sérieux et durables aboutissent à partir de 1863, entraînant l'expédition de 600 000 hectolitres en direction de Mulhouse.

Malgré tout, l'approvisionnement creusotin devient précaire au cours des années 70. La crise de sous-production qui frappe l'Europe en 1873 est une gêne pour les usines du Creusot qui souffrent d'une pénurie de combustible. Une nouvelle vague d'acquisitions est lancée. L'horizon local est bouché. Schneider & Cie jette son dévolu sur le bassin de Saint-Étienne, malgré la présence ancienne de puissantes compagnies. Le choix se pose sur les rares opportunités, à savoir les mines de Montaud - en fait, une petite exploitation ne couvrant qu'une partie de la concession du Quartier-Gaillard -, et une participation dans la concession de Beaubrun qui fournit l'un des charbons les plus estimés de France.

① Jean Philippe PASSAQUI prépare une thèse sur :
« L'intégration vers l'amont et politique d'approvisionnement en matières premières minérales des Etablissements Schneider et Cie ».



Ouvriers mineurs du Creusot
(d'après une photographie de M. Larcher)
Turgan "Le Creusot", Paris, 1866.

UN ACCIDENT À LA MINE

Nous avons peu d'éléments sur les accidents survenus à la mine du Creusot durant son exploitation. C'est par hasard, en feuilletant les registres «Copies de lettres» que nous avons trouvé trace d'un grave accident qui endeuilla Le Creusot en octobre 1841.

La mine du Creusot avait été exploitée d'une façon un peu anarchique et certaines parties avaient ensuite été abandonnées, ce qui avait permis leur envahissement par les eaux. Quand de nouvelles galeries débouchent sur ces anciens travaux, mal situés, il y a inondation brutale : c'est ce qui s'est produit le 3 octobre 1841.

L'ACCIDENT

Lettre à l'Ingénieur des Mines de Chalon :
Registre Copies de lettres n° 12 - f° 172

3 octobre 1841

Manès, Ingénieur en chef des Mines à Châlon

Nous sommes désolés d'avoir à vous faire part d'un événement aussi terrible qu'imprévu qui est arrivé à une heure de l'après-midi à l'étage de 57 m du puits 10.

Un poste de 35 personnes sous la conduite du marqueur Pierre Prat, était échelonné à une distance d'environ 100 à 120 m de l'orifice du puits, dans des travaux en très bon état qui partant du puits 10 se dirigeaient à l'ouest vers le puits 8. Deux mineurs étaient occupés à l'extrémité de la galerie de roulage au percement d'une galerie au rocher qui inclinant au sud doit mettre cette galerie en communication avec le puits de la plateforme. Deux autres travaillaient à la galerie qui doit établir une seconde jonction avec le puits de la machine pendant que tout le reste du poste faisait du charbon dans une veine tout à fait intacte d'environ 20 m de puissance attaquée déjà sur une longueur de près de 80 m en direction, veine qui a été rencontrée récemment en marchant vers le puits de la plateforme. Présument qu'il pouvait y avoir à l'ouest des travaux qui doivent remonter à plus de 60 ans, travaux pour lesquels nous n'avons ni aucun plan ni aucune tradition de mineurs existants, M. Schmitz avait pris la précaution de faire des sondages successifs, et ces sondages n'avaient révélé jusqu'ici la présence d'aucune masse d'eau. Lorsque, tout à coup, un grand bruit précéda une irruption d'eau à la partie supérieure de l'un des avés (?). Les deux mineurs qui y travaillaient n'eurent que le temps de se retirer en grande hâte en prévenant suffisamment, disent-ils, leurs camarades placés, pour la plus part vers l'est dans des recoupes de la veine principale dont il vient d'être question. M. Schmitt et le maître mineur accourus à l'instant ont vu bientôt remonter 18 personnes saines et sauvées par les échelles ou par le puits, et entr'autres les mineurs placés dans la partie de la veine à l'ouest d'où sont venues les eaux. Parmi ceux qui n'ont pu échapper au progrès des eaux, on n'a pu trouver encore qu'un seul homme asphyxié presque à l'entrée de la galerie de roulage où il existe un chemin de fer. Il n'a pu être rappelé à la vie, malgré les soins immédiats du médecin de l'établissement. Cette galerie de roulage

ayant été presque aussitôt interceptée par la violence des eaux qui ont amené tout ce qu'elles ont rencontré sur leur passage. On s'occupe de la débayer pour parvenir à l'est de la veine en exploitation où sont sûrement restés les malheureux qui n'ont pu répondre à l'appel.

Nous avons espéré d'abord pouvoir les secourir plus vite par la communication du puits de la machine. M. Schmitz s'est empressé d'y descendre tandis que nous prenions les dispositions nécessaires pour rentrer dans la voie principale du puits 10. Mais malheureusement la partie qui, de ce côté, aurait pu servir de refuge aux mineurs, fut trouvée elle-même interceptée par les bois et rochers entraînés par l'eau. Il ne nous reste donc plus d'autres ressources pour arriver



*Gravure sur la mine (accident) extraite de « Sans Famille » d'Hector MALOT
Gravure de E. BAYARD - Editions HETZEL 1878*

jusqu'à eux, qu'en déblayant aussi rapidement que possible, la galerie principale du puits 10, et nous avons encore bonne espérance de conserver par là tous ceux qui auraient pu gagner le montage à l'est des deux cheminées de reconnaissance montées dans le charbon à 11 m de hauteur.

Pour suppléer, Monsieur, à l'insuffisance de détails que comporte les bornes d'une lettre écrite à la hâte, je prends le parti de vous dépêcher M. Aumont, ancien élève de l'Ecole des Mines, que nous avons récemment attaché à notre usine. Il vous porte un calque de tous les travaux, qu'il pourra d'autant mieux vous expliquer, que, hier encore, ou je crois même ce matin, il a été chargé de relever sur les lieux, les points les plus avancés.

SAUVETAGE DES SURVIVANTS

Lettre à Monsieur le préfet de Saône-et-Loire
Copie de lettres n° 12 f° 176

5 octobre 1841

Nous avons suspendu le départ de cette lettre, Monsieur le préfet, jusqu'aujourd'hui, dans l'espoir de pouvoir vous faire connaître dans un seul rapport de la journée le malheureux événement survenu samedi, vers midi, dans les travaux neufs du puits 10, où nous avons 35 personnes y compris le chef de poste Pierre Prat. Ils ont été surpris par une inondation qu'aucune prudence humaine ne pouvait faire pressentir, 18 ont pu gagner assez tôt les échelles pour n'avoir nullement à souffrir. Nous n'avons pu retirer dans la soirée de samedi qu'un seul mineur sans vie, et par un travail sans relâche nécessaire pour déblayer plus de 100 m de galeries dans lesquelles la violence des eaux avait produit deux éboulements, nous sommes parvenus successivement à retirer après 28 ou 29 heures, dix des malheureux qui s'étaient réfugiés dans les parties les plus élevées, mais nous avons eu le regret de ne pouvoir dégager également les 6 derniers et à l'heure où nous vous écrivons, nous n'avons pas encore atteint l'endroit où ils doivent se trouver. Dans quelques heures cependant, nous sommes à peu près sûrs de les atteindre après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour la conservation des travailleurs.

Nous nous étions occupés de faire un rapport immédiat à Monsieur l'Ingénieur en chef des Mines qui est arrivé ici dimanche. Il s'est assuré par lui-même que nous avons fait tout ce qui était humainement possible de faire dans la circonstance....

REMONTÉE DES VICTIMES

Lettre au Procureur du Roi à Autun
Copie de lettres n° 12 f° 182

7 octobre 1841

Le procureur du Roi à Autun

J'ai l'honneur de vous informer que les 6 personnes qui restaient dans la mine, ont pu enfin être retirées quelques instants après votre départ, mais diverses circonstances ont fait reconnaître qu'elles avaient cessé de vivre bien sûrement le jour même de l'accident. L'inhumation

a eu lieu hier dans le plus grand ordre, tous les ouvriers de la mine assistaient à la cérémonie funèbre, et ce matin, tous sont rentrés dans les travaux autres que ceux du puits 10 qui nécessitent de longues reconnaissances pour bien apprécier d'où et comment est arrivée l'inondation.

Mon premier adjoint a adressé un procès verbal très circonstancié pour tout l'évènement, et un premier courrier vous en portera une expédition.

LE TRAVAIL DES FEMMES À LA MINE

Lettre à Monsieur le préfet de Saône-et-Loire
Copie de lettres n° 12 f° 233

21 octobre 1841

Lettre à Monsieur le préfet de Saône-et-Loire

Par la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser le 15 de ce mois, vous nous prescriviez par suite du dernier rapport de Monsieur l'Ingénieur en chef des Mines, de ne plus employer de femmes dans nos houillères. Permettez, monsieur le Préfet, que nous vous soumettions quelques observations relatives à cette suppression à laquelle nous travaillons depuis longtemps sans avoir pu encore la réaliser.

Sur 5 à 600 ouvriers employés à la mine, il y en a près des 2/3 qui remplissent l'office de manoeuvres, triant, chargeant ou roulant le charbon dans les brouettes ou wagons, les femmes ont toujours été occupées à la besogne la plus facile.

Quand nous avons pris possession du Creusot, le nombre de celles qui descendaient dans les puits était d'environ 80 à 90, nous l'avons réduit successivement à près de moitié, en leur faisant (sic) réserver toujours les galeries de roulage les plus faciles et les plus près du jour, affectées spécialement aux vieux mineurs, la plupart parents ou alliés de ces femmes. Depuis le malheureux accident survenu au puits 10, au commencement de ce mois, nous avons fait une nouvelle réduction de 6 à 7 choisies, entr'autres, parmi celles qui se trouvaient dans l'accident et depuis lors, ces femmes viennent journellement nous solliciter de leur rendre leur ancienne occupation, attendu qu'elles ne peuvent trouver place dans nos travaux de forge ou de mécanique, et que le nombre de celles employées à la mine, au jour, dépasse de beaucoup nos besoins.

La plus part (sic) de ces femmes sont filles d'anciens manoeuvres attachés à la mine, et soutiens de veuves ou enfants en bas âge, sans aucun moyen d'existence, et pour la plus part incapables d'aucune occupation intelligente.

Nous avons déjà à subvenir par des charités à l'existence de tant de malheureux, dans une commune qui, sans parler des ouvriers nouveaux appelés par les travaux, s'accroît prodigieusement, chaque année de près de 100 personnes par la seule différence existante entre les naissances et les décès, que nous ne saurions réduire à la mendicité, vous le reconnaîtrez sûrement vous-même, Monsieur le Préfet, celles de ces femmes qui, surtout à l'entrée de l'hiver, ne trouveraient d'ouvrage ailleurs, et réclament avec instance, la conservation de ce qu'elles appellent leur gagne-pain pour elles et leur familles.

Mais au moyen d'un ajournement, et en n'admettant plus, à l'avenir, aucune femme nouvelle dans les travaux du fond, nous arriverons insensiblement à exécuter la mesure prescrite, sans porter une subite perturbation dans les moyens d'existence d'un grand nombre de familles.

Nous pouvons, d'ailleurs, vous donner l'assurance que le plus grand ordre règne dans les travaux du fond, les femmes n'y sont jamais occupées que plusieurs ensemble. Un chef marqueur surveille constamment le poste et la nature du travail comme la situation indiquent d'ailleurs que ces femmes ne peuvent être plus répréhensibles que celles occupées au jour.

Vous n'ignorez pas au reste, Monsieur le Préfet, que ce n'est pas seulement ici que les travaux souterrains des mines occupent des femmes, il y en a dans le dept du Nord, à de bien plus grandes profondeurs, comme en Belgique et dans plusieurs pays étrangers.

Quoiqu'il en puisse être, étant nous même très désireux d'appliquer la mesure, vous pouvez être assuré que nous l'accélérerons autant que possible

LA RÉPARTITION DES SECOURS

*Lettre à Monsieur le sous-préfet d'Autun
Copie de lettres n° 13 f° 78*

16 février 1842

Le sous-préfet de l'arrondissement d'Autun

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'emploi des f 1200 que M. le ministre a bien voulu accorder, à titre de secours aux familles des victimes de l'accident survenu en 8bre dernier dans un de nos puits d'exploitation de houille (le puits n° 10).

Nous avons dû différer un peu la distribution de cette somme, de manière à recueillir tous les renseignements désirables sur la position de ces familles, et pouvoir ainsi faire de ce secours un partage plus équitable et en rapport avec les besoins réels de chacune d'elles.

A la suite d'un mûr examen, nous avons cru devoir arrêter ainsi la répartition des f 1200 d'après laquelle les payements en ont été faits.

<i>1° Vve Muller avec 3 enfants en bas-âge</i>	<i>260</i>
<i>2° Vve Pelletier avec 2 enfants en bas-âge et une mère infirme à sa charge</i>	<i>260</i>
<i>3° Vve Champmartin à la veille d'accoucher</i>	<i>140</i>
<i>4° Vve Lacour, 6 enfants dont 4 en bas-âge</i>	<i>320</i>
<i>5° Vve Michelot, tous ses enfants étant employés dans l'usine, et elle même ayant quelques ressources, cette veuve n'est entrée dans le partage que pour</i>	<i>80</i>
<i>6° Fille Vaillau, orpheline de père et de mère, attendu son jeune âge et les soins qu'elle nécessitera encore longtemps de la part d'un de ses oncles qui a pris près de nous l'engagement de la retirer chez lui, nous lui avons alloué</i>	<i>140</i>
<i>Ensemble</i>	<i>1200</i>

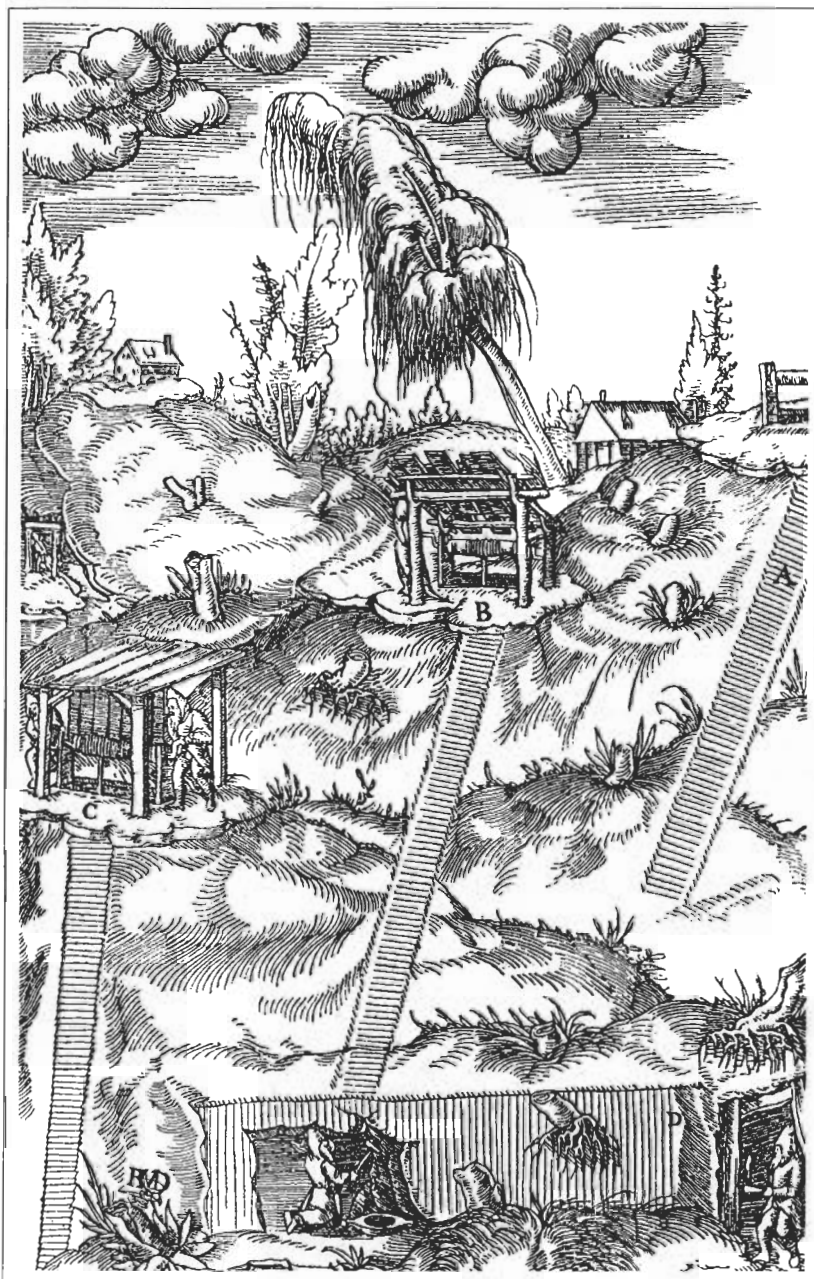
Nous n'avons pas cru devoir faire participer à ce secours le mari de la fille Douheret, le sieur Duplat, attendu que cet homme qui n'a pas d'enfant se trouve dans toute la force de son âge, et peut largement, par son travail, se suffire à lui-même, d'ailleurs il ne mène pas une conduite très exemplaire et la part que nous lui aurions donnée, en diminuant celles de nos malheureuses veuves, n'aurait pu que l'engager à de nouvelles folies.

CRÉATURES ÉTRANGES DE LA MINE

L'ouvrage de Georges Bauer dit AGRICOLA, «DE RE METALLICA» dont l'AFB possède un exemplaire de l'édition de 1561, est l'un des premiers traités concernant la métallurgie et les mines. Il a connu un succès considérable et fut encore réédité un siècle après, et cité dans l'«Art des forges et des fourneaux à fer» du Marquis de Courtivron, en 1760.

Il est curieux de trouver dans cet ouvrage un chapitre intitulé «Le livre des créatures qui vivent sous terre», qui mélange des observations qui ne seraient pas démenties par les zoologistes actuels, et d'autres qui témoignent de beaucoup d'imagination et d'une très grande crédulité.

Certaines de ces créatures sont absolument fantasmagoriques. Ne rions pas trop de ces contes : imaginons le mineur, isolé dans le silence, avec un éclairage précaire, au milieu de tant de dangers, en proie à l'angoisse provoquant ces hallucinations.



Gravure extraite de Agricola, "DE RE METALLICA", 1561

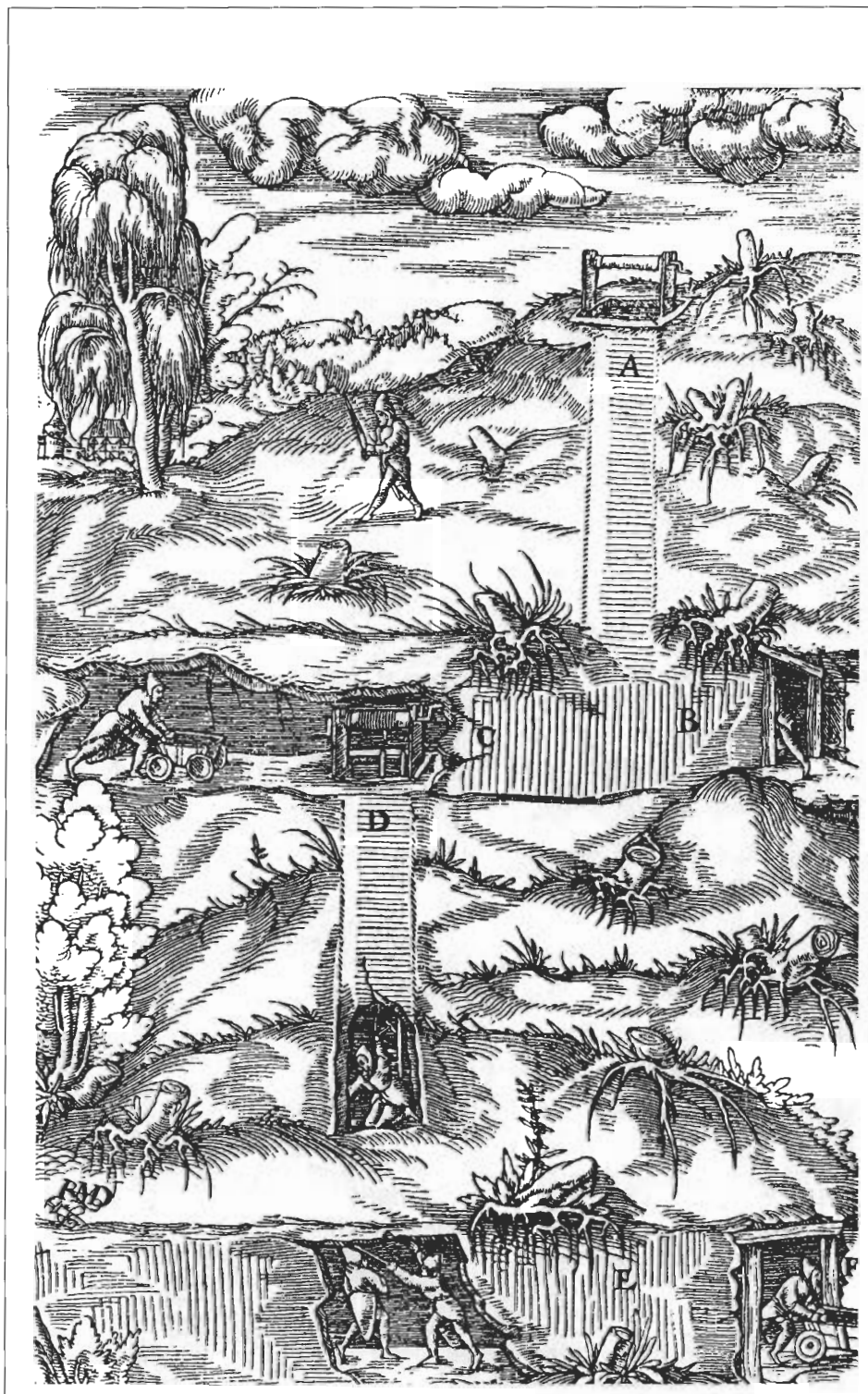
Enfin, parmi les animaux souterrains ou, comme diraient les théologiens, parmi les êtres qui ont un esprit, on peut encore compter les fantômes qui séjournent dans certaines mines. Il y en a deux sortes : les uns offrent un spectacle sauvage et effrayant et sont souvent hostiles aux mineurs. Il y en avait un de cette espèce à Annaberg, qui, par son souffle, a tué plus de 12 ouvriers dans une mine appelée Rosaire. Il aurait eu un cou allongé comme un cheval et des yeux féroces. De la même espèce, il y en avait un aussi à Schneeberg, vêtu d'un froc noir, qui avait ramassé les outils dans la mine de St-Georges et qui, non sans effort, les avait montés dans une galerie supérieure de cette mine, jadis des plus riche en argent...

Mais il existe aussi de bons esprits, que l'on appelle kobolds en Allemagne, ainsi que chez les Grecs, car ils imitent les hommes : ils rient d'une franche gaieté et font comme s'ils entreprenaient maintes choses, alors qu'en fait ils ne font rien. Certains les appellent aussi petits bonshommes des mines, Ils ont l'aspect de lutins et n'ont que trois empan de long. Ils ont l'air de vieillards et sont vêtus comme les mineurs, c'est-à-dire

d'une blouse et d'un tablier de cuir qui tombe sur les cuisses. Habituellement, ils ne font aucun mal aux mineurs, mais ils vagabondent à travers les puits et galeries. Et bien qu'en fait ils ne fassent rien, ils font comme s'ils voulaient s'exercer à toutes sortes de travaux : ils creusent des souterrains, remplissent des récipients de la terre qu'ils ont creusée et tournent le treuil d'extraction. Parfois, ils taquinent les ouvriers avec des grains d'or, mais ils ne leur font du mal que très rarement. Ils ne blessent personne, à condition que l'on ne se moque pas d'eux ou qu'on ne les irrite pas par des grossièretés. Ils ressemblent donc aux bons esprits qui se manifestent rarement aux hommes mais qui exécutent quotidiennement une partie du travail ménager et qui s'occupent du bétail. Comme ils ne font que du bien, qu'ils ont les manières des hommes et qu'ils se comportent en amis les allemands leur ont ajouté le nom de guttel, comme ceux nommés trolls et qui semblent être aussi bien de sexe féminin que masculin. On rapporte que certains peuples, et notamment les Scandinaves, en ont qui leur rendent des services. Les esprits des mines préfèrent travailler dans les mines, d'où l'on extrait des métaux ou dans lesquelles il y a espoir d'en trouver. C'est pourquoi les mineurs ne sont pas effrayés par leur présence, mais les considèrent comme de bon augure ; le coeur joyeux, ils continuent à travailler d'autant plus courageusement...

La légende du nain mineur bienfaisant est venu jusqu'à nous grâce au conte de Grimm «Blanche neige», et au dessin animé de Walt Disney.

Gravure extraite de Agricola, "DE RE METALLICA", 1561



LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ D'ACIER MARTIN ACIDE, DESTINÉ À L'ARTILLERIE À PARTIR DE 1875

par Honoré COQUET

Dans un mémoire rédigé pour le diplôme d'études approfondies en histoire des techniques⁽¹⁾, nous avons montré comment Joseph Barba, Ingénieur en Chef au Creusot (1876-1894), avait impulsé ce que l'on appelle, actuellement, la Recherche/Développement. Les innovations qui en résultèrent donnèrent au Creusot la primauté dans la sidérurgie fine, ce qui lui valut une aura internationale.

Toutefois, l'une de ces innovations, la maîtrise du four Martin acide, fut très difficile et demanda quelques vingt années de patience. Le procédé était destiné à produire des aciers fins de haut de gamme nécessaires à la réalisation des bouches à feu de l'artillerie. Il faut préciser que si les essais furent longs c'est aussi le fait des militaires et des marins qui durcissaient sans cesse leurs exigences.

Faute d'archives publiques suffisantes nous n'avons pu, lors de la rédaction de notre mémoire, expliquer les conditions dans lesquelles Joseph Barba préconisa et mit en place, en 1894, l'équipement nécessaire au succès dont il n'eût d'ailleurs connaissance qu'à la fin de 1895, car, entre-temps, en décembre 1894, il démissionna.

En effet, d'une part, il sentait qu'il n'avait pas les sympathies du jeune Eugène Schneider alors âgé de 26 ans et qui allait succéder à son père. D'autre part, il était très affecté par le décès de son épouse

survenu en 1892 ainsi que par la solitude encore exacerbée par le mariage de deux de ses enfants. Il fut remplacé par M. Géný.

Ayant pu localiser et consulter les archives personnelles⁽²⁾ de Joseph Barba nous reprenons, ci-

après, des extraits d'un document intitulé «Souvenirs» qui précisent la démarche de l'Ingénieur en Chef alors à la retraite anticipée

«... La première fourniture de 200 canons de 90 à la Guerre⁽³⁾ venait d'être effectuée d'une manière satisfaisante lors de mon entrée en fonction⁽⁴⁾, mais dès les suivantes, il fallut mettre plusieurs pièces au rebut à cause des traces de matières étrangères⁽⁵⁾ qu'on y remarquait. Ce défaut se généralisa par la suite et cette fabrication fut l'objet de mes

constantes et vives préoccupations. On ne tarda pas à se rendre compte qu'il tenait au peu de fluidité du métal qui n'était pas porté, dans le four, à une assez haute température.



(Fond iconographique AFB)

(1) COQUET H., Thèse en cours : La sidérurgie fine du Centre et l'industrie lourde de guerre, du Second Empire à la Première Guerre mondiale (1852-1914). D.E.A. : Le rôle majeur de Schneider et Cie dans l'émergence de la sidérurgie fine et la genèse de la Recherche/Développement (1873-1894), sept 1996. Université de Paris IV, Paris VIII, EHESS et CNAM, 216 p. et 24 ann.

(2) Archives familiales conservées par l'un de ses petits-fils.

(3) L'année 1875 correspond à une époque de transition. Les essais préliminaires pour la définition du nouveau système d'artillerie sont considérés comme terminés et le choix du Comité d'Artillerie serait porté sur les canons de 80 et 90 de deux systèmes concurrents, à savoir, celui de LAHTOLLE-FLORENTIN et celui de BANGÉ. Il fallait désormais passer aux essais en grand pour opérer le choix final. Mais à cette époque de transition, les ateliers de l'Artillerie étaient menacés d'obsolescence, ainsi pour assurer au travail une certaine continuité, le ministre décida de mettre en commande, dès 1875, un certain nombre de tubes dans l'usage pouvait commencer de suite. L'aléage était réservé jusqu'à la fin des expériences en grand. Ce sont 120 pièces qui sont commandées. L'année suivante, en 1876, et pour les mêmes raisons, une commande fut passée le 13 janvier (régularisée par marché le 15 mai suivant) pour 700 tubes de 90 à raison de : Schneider, 200 à 4,25 t le kg ; Saint-Chamond, 260 à 4,20 t le kg ; Urvieux, 60 à 4,20 t le kg ; Rive-de-Gier, 24 à 4,20 t le kg ; Firminy, 75 à 4 t le kg ; Sainte-Etienne, 75 à 4 t le kg ; Châtillon-Commentry, 6 à 3,5 t le kg. On remarque, et c'est un cas fréquent, que Schneider valorise mieux. SHAT, Aeri., 2a 147/22. Tableau A. Répartition (daté 29 mars 1877). Nous rappelons que le choix final du nouveau système se porta sur le matériel de Bange et fut officialisé le 28 janvier 1877.

(4) Mars 1876.

(5) Qualités de surfaces : en fait ce sont des inclusions de métal oxydé.

Après les premières livraisons, la comptabilité avait fait ressortir que si la capacité du four était augmentée le prix de revient serait diminué. On avait augmenté cette capacité à plusieurs reprises mais sans modifier celle des caves, le chargement durait plus longtemps et refroidissait le four. Étant donné la disposition des lieux, il était difficile de l'augmenter sérieusement ; on était pris entre la voie d'accès de matières et la plate-forme mobile de coulée.

Je proposai plusieurs solutions trop peu satisfaisantes et pas assez radicales ; elles ne furent pas acceptées. Cependant je cherchais des palliatifs par ailleurs : l'emploi de charbons plus riches en hydrocarbures aux gazogènes, des modifications dans la conduite de l'opération, l'enlèvement des scories dès leur formation pour rendre plus intime le contact du métal avec la flamme ; je cherchais aussi à rendre cette scorie plus liquide en modifiant sa composition. Tentatives inutiles, ne faisant qu'empirer le mal. On changea de personnel ; le chef de service Bouvard fut remplacé par le chef de fabrication Coureau, on prit même un contremaître étranger qui se présentait avec beaucoup de recommandations⁽⁶⁾. Il ne fut pas plus heureux. Enfin, je proposai la réfection presque totale de l'atelier. Ce projet adopté et exécuté, c'est celui que reproduit le volume sur le Creusot⁽⁷⁾. Dans mon projet j'avais voulu exagérer l'importance des caves mais j'attachais une grande importance à la rapidité du chargement. Ce dernier point fut très réussi comme l'indique la note de Coureau. En Angleterre, on faisait le chargement avec une tenaille mécanique bien compliquée et Coureau fait allusion à son emploi.

Telle était la situation et les travaux étaient bien avancés, on prévoyait la mise en marche quelques mois plus tard quand il se produisit à la fin de 1894 de nouveaux rebuts. M. Henri Schneider absent m'adressa une lettre où il me disait qu'il m'appartenait de porter remède à une situation qui ne pouvait plus continuer. Il connaissait mes espérances sur la mise en marche des nouveaux fours : je me demandais à quoi sa lettre pouvait bien faire allusion. Eugène Schneider revenait de Paris et

j'appris qu'il avait été à la Marine voir le général de La Roques, chef de la surveillance des fabrications. Celui-ci insistait sur la nécessité de modifications radicales et ne semblait pas très éloigné de voir mon changement. Cette allusion était tellement vague d'après ce que j'apprenais que je crus comprendre qu'elle venait aussi bien d'Eugène Schneider. J'avais senti, depuis longtemps, que je n'avais pas ses sympathies. J'avais été froissé de ne pas recevoir le moindre mot de lui lors de la mort de Marie ; il faisait alors un voyage en Espagne mais à son retour il avait gardé le même silence.

J'étais fatigué de mon existence au Creusot où le mariage de mes enfants me laissait solitaire. Je donnai ma démission qui fut acceptée. J'appris que je serais remplacé par Gény, cousin des Schneider, ancien polytechnicien démissionnaire et élève de l'École des Mines. Il devait être, non plus Ingénieur en Chef mais Directeur Général...»

La note de Coureau dont fait état Barba est en réalité une lettre datée du 24 octobre 1895, soit dix mois après le départ de J. Barba. Nous avons retrouvé cette lettre⁽⁸⁾ qui donne les raisons dans la maîtrise du four Martin acide. M. Coureau explique :

«... C'est principalement du nouveau four N°1 de 30 tonnes dont je veux vous parler. Comme il était votre oeuvre, permettez moi de vous en causer, persuadé que vous vous intéresserez aux résultats obtenus.

Il a fait sa première coulée le 27 septembre ; il a travaillé tous les jours depuis et la réussite est absolument complète. Il chauffe à merveille, plutôt trop, et nous n'avons plus besoin de décrasser en cours de fusion comme dans nos anciens fours manquant de chaleur. L'acier qu'il produit est coulé à des températures variant de 74 à 75° à la lunette Mesuré, soit 1700 à 1750°, alors qu'avant 1893, nous n'obtenions que rarement le maximum 70°, soit 1550°. Nous avons déjà beaucoup fait à ce four, principalement des lingots A6 de 1300 kg chacun

(6) Il s'agit de M. Oudard qui venait de la région de la Loire.

(7) DREDFGE James, *Établissements de MM. Schneider et Cie*, p.41. Il s'agit d'un énorme livre édité en anglais pour l'exposition universelle de 1900. La version française fut éditée à Nevers en 1902. Dredge était membre de la Société des Ingénieurs Mécaniciens Américains.

(8) Archives personnelles J. Barba.

coulé à cette haute température à la fosse du four ; pas de trace de criques ni de soufflures.

Je rapproche ces résultats de l'absence de décrassage, c'est-à-dire de la protection continue du bain contre l'oxydation et je crois de plus en plus que nos précédents ennuis avaient leur origine dans le manque de chaleur et dans le décrassage obligatoire puisque nous ne chauffions pas sans cela. Chose curieuse, le four chauffe énormément et ne se détériore pas plus que les anciens.

Le C de chargement est une trouvaille ; il est d'une facilité étonnante et permet le chargement de la tonne en 2 min ; les anglais en prennent 5. Comme on charge l'entrée de 33 tonnes en une seule fois, vous voyez qu'en une heure le four est rempli. Trois hommes suffisent pour tout le travail du devant. Les ponts de chargement de 20 tonnes sont pour ainsi dire irréprochables, sauf le mouvement de translation qu'on retouchera. Quant au chariot de coulée des petits lingots, manoeuvré à la bielle par une grue, le fonctionnement a été parfait dès la première coulée. Les cloches à gaz et à air de distribution fonctionnent très bien ; la manoeuvre en est très facile.

En résumé, nous avons édifié un four excellent ; nous n'en connaissons exactement la consommation de gaz qu'à la fin de l'année lorsque nos deux anciens fours de 20 tonnes restant N° 1 et 2 seront arrêtés. Indépendamment de la valeur de l'installation, l'aspect en est très satisfaisant et on croirait voir une construction complètement neuve, plutôt monumentale, qu'une simple réparation. L'installation est vraiment magnifique et supérieure à tout ce que je connais ailleurs. Ce qu'il y a de certain c'est que MM. Schneider en sont enchantés.

Nous avons été un peu surpris des facilités de chauffage du four ; les gaz de houilles anglaises ne donneraient pas mieux. Si le volume des caves est le facteur le plus important pour obtenir une température élevée, la densité des empilages en est un autre peut-être aussi actif. Aussi au four N°8 de 25 tonnes, le volume des caves est de 2,500 mètres cubes

par tonne de capacité et au four d'essai N°1 de 30 tonnes, caves auxiliaires non comprises, il est de 2,850 mètres cubes ; avec ces dernières il est de 4,600 mètres cubes. Mais il est entré dans les caves 85000 briques d'empilage au four N°1, dont 40000 dans les caves principales, tandis qu'au four N°8 il n'en entre que 28000 contre 14000 aux anciens fours de 20 tonnes. Les densités d'empilages ne sont donc pas les mêmes dans les trois cas, mais nous croyons que celle du nouveau four est la meilleure, puisque le tirage à la cheminée reste largement suffisant.

Le deuxième four de 30 tonnes coulera le 20 novembre. Le troisième pourra être allumé un mois après. Ce troisième a été porté à 37 tonnes pour obtenir en une seule coulée le lingot Withworth correspondant au plus gros tube de canon...

Je crains de vous ennuyer en vous rappelant toutes nos affaires d'Usine qui vous ont donné tant de peines ; mais vous m'excuserez certainement lorsque je vous aurai appris que M. Gény, en passant à mon bureau pendant que je vous écrivais, m'a prié d'allonger ma lettre pour vous donner tous les renseignements de nature à vous intéresser⁽⁹⁾...»

Le succès se traduit par une chute sensible des mauvaises coulées qui passèrent de 42,5 % en 1893/1894 à 14 % avec le nouveau four, en 1895. Encore quelques améliorations et celles-ci tombèrent à 3,3 % à partir de juillet 1899⁽¹⁰⁾. A partir de ce moment, le Creusot réalisait une qualité d'acier assez comparable à celle obtenue au creuset⁽¹¹⁾.

En conclusion, si l'Académie François Bourdon veut se reconnaître dans la mémoire de l'ingénieur F. Bourdon (1797-1865) qui fut responsable de l'Atelier de constructions mécaniques de 1837 à 1852, il faut néanmoins rendre hommage à Joseph Barba (1840-1926) qui fut pour les aciers fins et spéciaux ce que fut F. Bourdon pour la vapeur, un grand innovateur.

Honoré Coquet

⁽⁹⁾ M. Courcau, plus loin dans sa lettre, porte un jugement sur le successeur de J. Barba : «M. Gény est très intelligent, consciencieusement actif et se surmène sûrement ; il est aimable avec tout le monde et à sa se faire aimer. Mais il est d'une exigence réellement exorbitante en ce qui concerne son salaire ».

M. Gény travailla le creuset en 1906 en utilisant dans une fosse profonde à Saint-Nazaire alors qu'il était là pour représenter le Creusot lors du lancement d'un grand paquebot (Archives personnelles J. Barba).

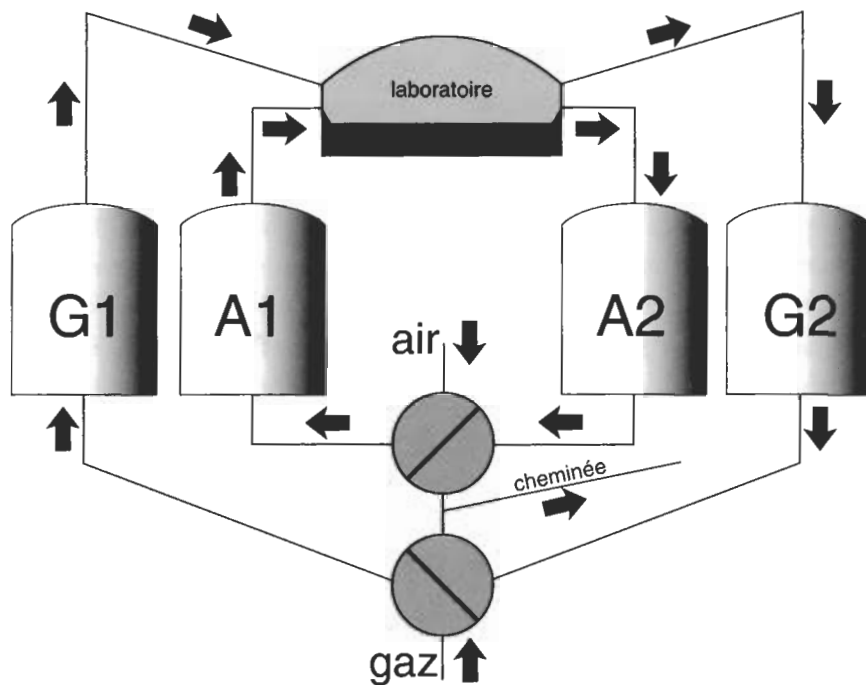
⁽¹⁰⁾ BIDAULT T. AFB R053, N° 2. Représentation graphique.

⁽¹¹⁾ BIDAULT T. Op. cit. p.43.

LE FOUR MARTIN

Le four Martin est constitué d'une sole, sorte de cuvette en matériau réfractaire sur laquelle sont déposées les charges à fondre, surmontée d'une voute. La chaleur est apportée par combustion, au-dessus de la sole, de gaz, obtenu par combustion partielle de la houille dans des gazogènes. Il est muni des récupérateurs inventés par William SIEMENS. Ce sont des chambres garnies d'empilages de briques réfractaires, qui sont placées en dessous du four (les «caves»), dans lesquelles ont fait passer alternativement les gaz brûlés qui chauffent les empilages, puis le gaz combustible et l'air comburant qui s'échauffent au contact de ces empilages. Cette récupération de la chaleur des gaz brûlés permet d'obtenir une température élevée qui permet la fusion de l'acier.

Le four Martin est bien adapté à la fabrication d'acier alliés et il a été pour le Creusot pendant près de 100 ans l'outil essentiel des Aciéries, jusqu'à l'installation du four électrique. Il était utilisé avec sole basique, ou pour les aciers de plus haute qualité tels que les canons, avec sole acide.



JOSEPH BARBA

Dans leur communication aux troisièmes Rencontres d'Histoire de la Métallurgie à Guérimy le 14 septembre 1996, intitulée «J. Barba, brillant ingénieur du Creusot, ses recherches pour promouvoir les aciers - 1876-1894», Jean DOLLET et Robert BOULISSET ont mis en évidence l'apport de J. Barba et du Creusot pour la normalisation des essais de traction et pour l'utilisation des aciers.

CLAUDE COUREAU

Né au Creusot en 1849, fils d'un forgeron, entre à l'usine le 1^{er} mai 1870.

Il passe ensuite aux aciéries.

En 1910, lorsqu'Eugène Schneider renonce à se présenter aux élections législatives, il est élu député, mais fut battu aux élections suivantes de 1914.

DES HOMMES DU DEVOIR

par Antoine de Badereau

LES FRÈRES SCHNEIDER À LA GUERRE

Le groupe de la «Fontaine des enfants» du Parc de la Verrerie, où figurent les trois fils d'Eugène II, Henri-Paul, Jean et Charles et leur soeur May, future duchesse de Brissac, est bien une évocation du bonheur de l'enfance. Quand en 1913 le prince de Galles, futur Edouard VIII puis duc de Windsor, vient au Creusot, les trois frères figurent sur la photo de plain pied avec l'héritier de la plus prestigieuse des dynasties.

On pouvait considérer qu'ils ne s'étaient que «donnés la peine de naître», et qu'ils avaient tout reçu de la vie.

Quand vint la guerre ils ont montré que, pour eux, les privilèges de la naissance et de la fortune ne leur donnaient que le droit de faire leur devoir un peu mieux que les autres.

L'AFB détient des dossiers relatifs à leur activités militaires⁽¹⁾. Ouvrons les...

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Henri-Paul et Jean Schneider

Henri-Paul a 19 ans, Jean en a 18. Tous deux s'engagent en octobre 1914 au 10^{ème} régiment de cuirassiers.. Henri-Paul est reçu à l'Ecole de Cavalerie de Saumur et Jean à Saint-Cyr. Ils sont tous deux affectés comme aspirants au 21^{ème} régiment de Dragons. Une lettre d'Henri-Paul nous le montre servant dans les tranchées en première ligne.

Tous les deux passent dans l'Artillerie, suivent les cours de l'Ecole de Fontainebleau puis retournent au front avec le 36^{ème} RA.

Henri-Paul reçoit la citation suivante :

«Le 29 mai 1917, malgré un

bombardement violent d'obus asphyxiants et explosifs, a rempli avec sa section la mission de contre préparation et de barrage dont il était chargé, donnant à son personnel, en cette circonstance, un magnifique exemple de calme et de crânerie.

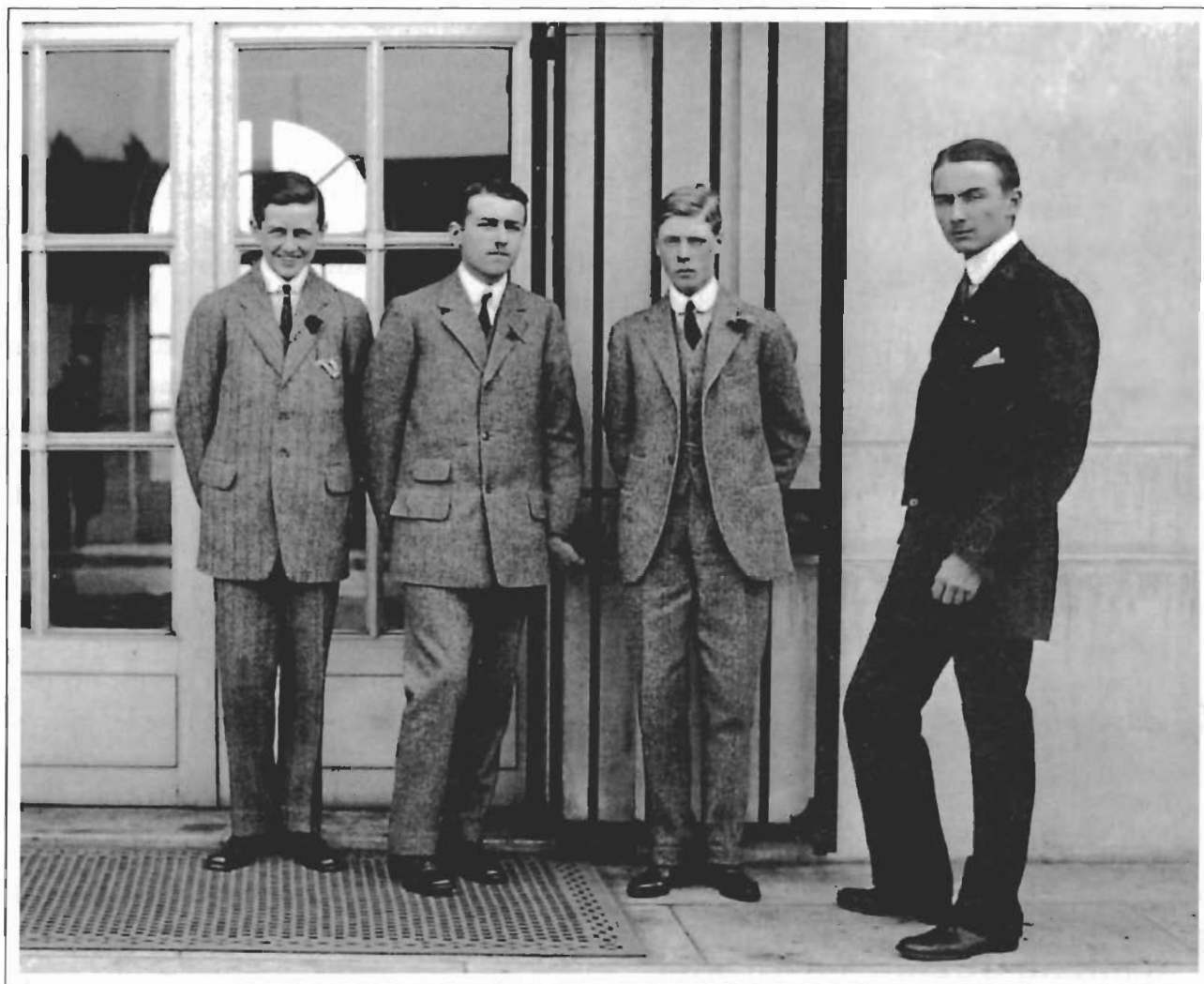
Jeune officier remarquable par son entrain, sa bravoure et son sentiment du devoir.

Sur le front depuis le 2 juillet.»

Jean est cité en octobre 1917 pour sa conduite comme officier de liaison avec l'Infanterie à Verdun.

«Détaché comme officier de liaison avec l'infanterie lors de l'attaque du 24 août 1917, a, malgré les bombardements intenses des premières lignes, assuré le service des liaisons d'une manière digne d'éloges et fourni en temps opportun des renseignements précieux à son commandant de

1 - Archives AFB - DossiersSS0002, SS0014, SS0020, SS0054.



De gauche à droite : Charles, Jean, le Prince de Galles et Henri-Paul (collection particulière)

groupe. Jeune officier d'une crânerie qui fait l'admiration de tous.»

Tous deux demandent alors à passer dans l'Aviation. Après une période de formation ils sont affectés à l'escadrille Spad 49. Jean y arrive le 8 décembre 1917, Henri-Paul le 18 janvier 1918.

Le 23 février 1918 ils s'envolent pour la même mission. Ils abattent un premier avion, puis font face à six avions allemands. Henri-Paul est grièvement blessé. Sous la protection de son frère, il réussit à poser son avion, mais il meurt quelques heures après.

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur avec la citation :

«Officier d'une haute valeur morale, a fait preuve pendant son court séjour à l'escadrille des plus belles qualités d'entrain et de bravoure.

Le 23 février, à très basse altitude, et malgré des circonstances atmosphériques défavorables, a descendu dans les lignes ennemies, un avion rencontré à 200 mètres, le mitraillant jusqu'au sol. Au cours de la même mission n'a pas hésité à attaquer six avions ennemis.

Blessé très grièvement au cours de ce combat n'a dû qu'à son énergie et son habileté de ramener son appareil dans nos lignes».

Jean reçoit la citation :

«Officier d'une haute valeur morale, ne cesse d'être pour tous un exemple de courage et d'entrain. Le 23 février 1918, à très haute altitude, et malgré des circonstances atmosphériques particulièrement défavorables, a abattu un avion dans les lignes ennemies. Au cours de la même patrouille, n'a pas hésité à attaquer 6 avions ennemis : le pilote qui l'accompagnait ayant été blessé, l'a dégagé et protégé

jusqu'au sol ; lui a porté secours dès l'atterrissage, bien que toujours pris sous le feu des avions ennemis».

Jean est alors nommé, contre son gré, à une Mission Aéronautique à Londres. Il «déserte» et reprend le combat dans son escadrille. Le 18 juillet 1918 il est blessé à la main. Il reçoit la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, avec la citation :

«Blessé sérieusement au début d'un combat très dur, est revenu par trois fois à l'attaque et a réussi à mettre hors de combat le mitrailleur ennemi, rentrant ensuite avec un appareil criblé de balles».

Charles Schneider

Le dernier des trois frères, Charles, âgé de 18 ans, s'engage en novembre 1916 dans l'Artillerie. Aspirant puis sous-lieutenant au 36^{ème} R.A., régiment où avaient servi ses aînés. Il est atteint par les gaz le 18 août 1918 et reçoit une citation.

«S'est distingué au cours des dernières opérations offensives par son enthousiasme, son moral élevé et sa grande bravoure. Par sa belle attitude au feu et son mépris du danger, a donné à sa section un très bel exemple et a obtenu d'elle le maximum de rendement, malgré de dures fatigues et de violents bombardements».

SECONDE GUERRE MONDIALE

Jean Schneider

On sait que Jean et Charles, suite à de graves désaccords avec leur père, furent privés, bien que restant cogérants, de toute responsabilité au

sein de Schneider & Cie. Jean fut secrétaire général d'AIR-UNION, puis d'AIR-FRANCE. Il participe en particulier à un raid avec Costes à travers le Sahara.

En 1939, il demande et obtint de reprendre son poste dans l'aviation de chasse comme Capitaine de Réserve au Groupe de chasse 1/3.

Le 28 mai 1940, il reçoit deux citations pour trois victoires aériennes les 13, 14, et 18 mai.

«1^{ère} citation :

Officier d'un cran et d'une ardeur au dessus de tout éloge.

Le 13 mai a aidé son chef de patrouille à abattre un avion d'observation ennemi.

Le 14 mai, avec sa patrouille, dans un combat contre de nombreux chasseurs ennemis, dont 4 furent détruits, a abattu personnellement l'un d'eux.

2^{ème} citation :

Officier dont l'éloge n'est plus à faire. Parti le 18 mai à la poursuite de 3 avions ennemis, qui venaient d'effectuer l'attaque d'un terrain en vol rasant, les a obligé à faire demi-tour et a abattu l'un d'eux».

Le 23 mai, il participe à une patrouille de protection d'une mission de reconnaissance dans la région Arras Cambrai. Le Bloch 174 d'observation est piloté par le Capitaine Antoine de Saint-Exupéry qui racontera cette mission dans «Pilote de guerre».

L'avion de Jean Schneider qui cherche à éloigner l'ennemi du Bloch 174, est pris à partie par 3 Messerschmidt. Il reçoit une rafale qui atteint son réservoir d'essence. Son avion s'enflamme. Il met l'appareil sur le dos et arrive à s'éjecter au milieu des flammes qui le brûlent gravement. Arrivé au sol, il est menacé et arrêté par un groupe de civils et de militaires, car à cette époque tout parachutiste est pris pour un espion de la «Cinquième Colonne». Il réussit à se faire reconnaître et à obtenir des soins. A ce moment les

Allemands ont déjà atteint la mer. Jean Schneider ne veut pas être fait prisonnier et en deux jours et trois nuits, en camion parfois, mais le plus souvent à pied, il rejoint Dunkerque où il peut embarquer pour Cherbourg.

Saint-Ex évoque ainsi ces terribles moments⁽²⁾ :

«Savez-vous ce qu'a fait Schneider, après m'avoir sauvé ? Il est atrocement brûlé, presque aveugle. Mais il faut qu'il marche, qu'il aille. Alors, le visage affreusement labouré, titubant de douleur, il ira à pied d'Arras à Dunkerque, un peu plus aveugle à chaque kilomètre. Il n'a qu'une pensée: «Pourvu que j'arrive avant d'être complètement aveugle». Il va, les mains à ses yeux, ou tâtonnant avec elles, il marche, mêlé à toute cette guerre autour de lui, par les routes, et il arrive. Quant à moi, je le croyais mort. Mort pour me protéger et j'avais de la peine.»

Il fut fait commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire le 4 septembre 1940.

«... officier aviateur animé des plus belles qualités de courage et d'enthousiasme réfléchi. Chasseur de la guerre 1914-1918, a donné à ses jeunes camarades de 1939-1940 un bel exemple d'allant et d'esprit de sacrifice en remportant trois victoires aériennes. Le 23 mai 1940, tombé en flamme après un dur combat et grièvement brûlé, est parvenu, à force d'énergie, à rejoindre le territoire français.»

Il reprend ses activités à AIR-FRANCE et profite de ses voyages, en particulier en Afrique du Nord pour travailler pour la Résistance, et contribuer à la préparation du débarquement allié de novembre 1942.

Alors qu'il rentrait pour exercer les fonctions de cogérant avec Charles, Jean Schneider périt avec son épouse dans l'avion de la R.A.F. qui les ramenait d'Alger et qui s'écrasa dans le Morvan le 14 novembre 1944.

Madame Jean Schneider

Madame Jean Schneider, née Françoise de Curel, avait été en 1934 la fondatrice et la présidente des Infirmières pilotes et secouristes de l'Air. Elle est nommée en 1940 Inspectrice générale du Service Social de l'Armée de l'Air (ce qui lui donnait droit aux honneurs de général).

Elle reçut la croix de guerre en 1940 avec la citation :

«Fondatrice et animatrice de l'Association des Infirmières pilotes et secouristes de l'Air, n'a cessé durant toute la guerre de consacrer cette Association au bien de l'Armée de l'Air et au Service Social des familles de ses membres. A fondé et organisé de nombreux foyers aux Armées, visitant pour cela les unités jusque sous le feu de l'ennemi.

Du 10 mai 1940 jusqu'à l'Armistice, a organisé et effectué, malgré de fréquentes attaques aériennes ennemies, l'évacuation des blessés militaires et civils, d'enfants et de femmes, notamment en Belgique, dans les Flandres, sur la Somme et sur la Seine, donnant elle-même l'exemple de la bravoure, en particulier les 21 et 22 mai à Méru et le 24 mai à Persan-Beaumont sous les bombardements massifs et violents.

N'a cessé d'être un modèle de dévouement, d'énergie et de courage.»

En 1942 elle prend une part active avec son mari à la préparation du débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

Charles Schneider

Charles Schneider, mobilisé dans un service non combattant, est muté sur sa demande dans une unité combattante en avril 1940. Cette unité monte en ligne le 23 mai.

2 - Interview d'Antoine de Saint-Exupéry réalisé par Georges Altman en 1941 et publié dans l'hebdomadaire «Volontés de ceux de la Résistance» du 21-2-1945. (AIFB SS0014-04)

En juin 1940, il est nommé commandant de la défense de Pont-de-l'Arche, sur la Seine. Le 10 juin Pont-de-l'Arche tient mais, la division voisine étant enfoncée aux Andelys, arrive l'ordre de repli.

«...Et là commence pour nous cette retraite où, de la basse Seine à la Dordogne nous avons été sans cesse engagés comme groupe d'arrière-garde. Nous appuyant tantôt sur les forêts, tantôt sur les rivières ou les voies de chemin de fer, nous avons partout retardé l'avance ennemie, mais à chaque fois que nous avions l'impression de pouvoir tenir, un ordre de repli arrivait, l'ennemi ayant enfoncé quelques autres divisions à droite ou à gauche. On en avait par moment la rage au cœur.

J'avais repris durant ce temps mes fonctions d'officier observateur. Une fois à Emanville (en Normandie), où j'avais mon observatoire dans un clocher et au pied du clocher un canon avec l'avant-poste d'infanterie, le chef de bataillon d'infanterie et moi-même avons décidé de résister malgré l'ordre de repli que nous avons reçu. Mais à 8 heures du soir, nous étions encerclés et il a fallu, à la tombée de la nuit, se frayer un passage pour ramener nos unités. Nous avons été pris à partie par l'aviation et durement mitraillés. Mais en ce cas - comme en tous autres également durs - j'ai ramené tout mon matériel et tous mes hommes y compris les tués et les blessés. En diverses autres circonstances mon observatoire était isolé dans le no man's land où je n'avais aucune infanterie pour m'appuyer, je ne vois pas encore comment j'ai pu chaque fois rejoindre.

A Poitiers, cinq minutes après mon départ, l'ennemi occupait mon observatoire, les premiers postes d'infanterie étaient à 2 km derrière moi.

Je n'ai eu qu'à me louer de mes hommes qui ont été magnifiques. Les cavaliers motorisés furent également splendides.....

Il y aurait eu partout des heures magnifiques si ce n'était l'angoisse de cette retraite au cœur de la France et la hantise d'être faits prisonniers.....

Nous avons perdu 115 hommes sur un effectif de 450 (services généraux compris), cela en 3 semaines. J'estime que nous avons eu d'ailleurs beaucoup de chance».

Charles Schneider a reçu deux citations, l'une le 23 juin 40 :

«Le 10 juin 1940, a réalisé et assuré la défense du pont de Pont-de l'Arche avec compétence et sang-froid»

l'autre le 15 juillet 1940 :

«Au cours des opérations de la 237^{ème} D.L.I., du 10 au 24 juin 1940, a fait son devoir et a combattu jusqu'à la dernière heure».

A la mort de son père en novembre 1942, il prit la fonction de gérant de Schneider et Cie. A ce titre c'est encore beaucoup de combats d'arrière-garde qu'il eu à mener pour limiter les exigences des Allemands, allant même jusqu'à organiser avec la Résistance le sabotage de sa propre usine.

Cette action, forcément discrète, est attestée par une lettre d'Yves Farges⁽³⁾, dirigeant de la Résistance et Commissaire de la République à Lyon à la Libération :

«... la position courageuse qui a été la vôtre pendant l'occupation. Les contacts que j'ai eu avec vous, la collaboration que nous avons organisée par l'entremise des dévoués collaborateurs du Comité d'Action contre la Déportation, le travail en commun dans le plan de sabotage, resteront des preuves tangibles de la contribution que vous avez apportée à la Résistance Française».

Nous avons voulu rappeler ces faits bien lointains et trop oubliés. Les Schneider avaient beaucoup de titres de gloire pour leurs grandes qualités d'entrepreneurs et pour leurs réussites industrielles. Henri-Paul, Jean et Charles ont montré qu'ils avaient également le courage et la rigueur morale au service du pays.

Antoine de Badereau
4 novembre 1999

3 - La copie de la lettre d'Yves Farge du 20 nov 1944 figure en 01MD1.0139-05

RAPPORT DE MISSION, DE MONSIEUR BEUGRAS EN ALLEMAGNE

A - PRÉSENTATION :

LE SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Afin de renforcer les troupes du front soviétique, en 1942, l'Allemagne nazie vide ses entreprises du personnel jeune.

Elle impose aux pays occupés, donc à la France, d'envoyer des travailleurs en Allemagne.

Le gouvernement LAVAL par une loi du 4 septembre 1942 instaure le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), d'abord pour les jeunes nés en 1920 puis pour les plus âgés.

Ceci avait été précédé du système de la «RELÈVE», soit libération de 1 prisonnier malade ou fatigué pour 3 volontaires.

Ainsi, près de 725 000 jeunes français ont été envoyés dans les entreprises allemandes entre 1942 et 1944.

Le personnel des Usines Schneider (Creusot-Montchanin) ne faisait pas exception.

Fin 1942, le directeur des Usines s'inquiétait du sort réservé à son personnel déplacé et obtint de la «KOMMANDATUR» d'envoyer 5 ingénieurs et techniciens en mission dans les entreprises allemandes où les creusotins étaient employés.

Ils avaient mission de s'assurer que les termes du contrat étaient respectés, de recevoir les doléances éventuelles de leurs camarades du Creusot-Montchanin et d'adoucir autant que faire se peut leurs conditions de vie.

Ces 5 représentants avaient un compte ouvert à la DRESDNER-BANK pour une somme équivalente à environ 5 mois de salaire et étaient munis d'un passeport valable 1 an fourni par la «KOMMANDATUR» de Paris, alors que normalement la durée ne pouvait pas dépasser 6 mois.

Ces personnes étaient :

- Monsieur André BELLON
à Rhein-Metall-Borsig (Düsseldorf)
- Monsieur Louis BEUGRAS
à Klöckner-Werke (Osnabrück)
- Monsieur MARESCHAL
à Rhein-Metall-Borsig (Düsseldorf)
- Monsieur MAUCARD
à Swartz-Kopf (Berlin)
- Monsieur Henri PRETET
à Rhein Metall-Borsig puis à
Edl-Sthal-Fabrik (Düsseldorf)

Messieurs BELLON, MARESCHAL, PRETET n'ont pas été tolérés 1 mois et sont rentrés en janvier 1943.

Monsieur MAUCARD ayant du signer un contrat de travail, est resté à Berlin où il fut libéré par les soviétiques en 1945.

Quant à Monsieur Louis BEUGRAS, nous possédons le rapport qu'il a fait à son retour et raconte son odyssée.

B - RAPPORT DE MONSIEUR LOUIS BEUGRAS

I - But de la mission : encadrement social des ouvriers de l'Usine du Creusot, travaillant en Allemagne à la Klöckner-Werke à Osnabrück, Hanovre, Paderborn et à la Stahl-Werke à Brunswick.⁽¹⁾

a) Liaison entre les ouvriers et d'une part, les usines allemandes, d'autre part, l'Usine du Creusot.

b) Examen et amélioration des conditions de vie et de travail des ouvriers.

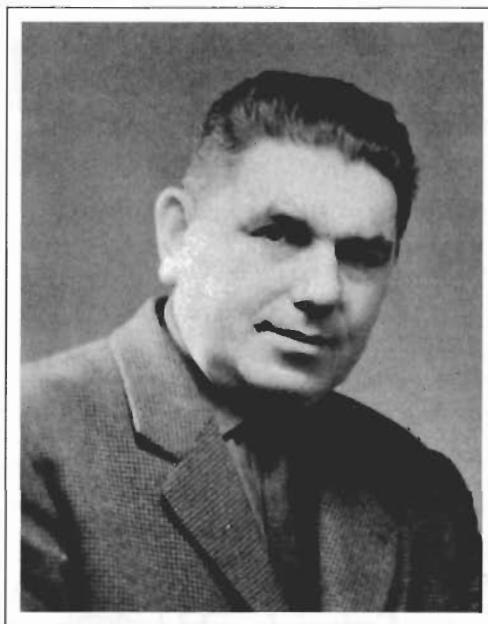
II - Le voyage : nous avons quitté Le Creusot le 14 décembre 1942. Cette mission était prévue pour un minimum de trois mois, seulement pour des raisons que nous exposerons à la fin de ce rapport, nous avons dû rentrer prématurément le 1er janvier 1942.

III - A Osnabrück : 24 décembre 1942 - nous sommes arrivés à cette date au camp des ouvriers du Creusot. Nous avons profité du repos de Noël (25, 26 et 27-12), pour visiter le camp, nous documenter sur tout ce qui touche l'ouvrier, et réunir le personnel.

a) Le camp : il s'agit d'un camp secondaire comprenant 500 hommes environ, situé au sud d'Osnabrück et dépendant d'un camp principal, bien aménagé à l'autre extrémité de la ville, où logent des Belges et des Hollandais.

«Le camp des Creusotins» (il y a également des ouvriers de Nancy, Hollandais et des Russes) n'est pas encore terminé. Il se compose de huit baraques en bois, de deux modèles différents.

Les unes comprennent une douzaine de



Louis Beugras (collection particulière)

chambres desservies par un couloir central intérieur.

Les autres, six chambres, à l'entrée extérieure, avec vestibule pour chaque pièce.

Chaque chambre peut recevoir huit couchettes à deux places superposées, soit seize hommes.

Un poêle par chambre, avec charbon à volonté.

Eclairage électrique, et suivant les chambres deux ou quatre fenêtres à vasistas, munies de volets.

Les lavabos et WC, anciennes installations éloignés des baraques, sont nettement insuffisants et dépourvus de toute hygiène, mais un nouveau bâtiment, en briques, actuellement en construction, comprenant cuisine, réfectoire, lavabos, WC, seulement, il sera terminé que dans quelques mois. Heureusement, l'Usine possède une installation moderne de douches, très appréciée des ouvriers.

Les repas sont amenés par camion, du camp principal, à des heures très irrégulières et leur distribution est mal organisée. (Il faut attendre souvent plusieurs heures dehors). Il semble, toutefois, qu'une amélioration ait été apportée dans ce service.

Les ouvriers des premiers départs sont arrivés dans ce camp inachevé et pendant quinze jours, ils ont dû coucher sur le plancher, à raison d'une paille pour deux, dans des chambres sans lumière, et attendre «la soupe jusqu'à huit ou neuf heures du soir».

Ajoutons enfin que le camp se trouve à dix

(1) Travail obligatoire en Allemagne

minutes à pied de la Klöckner-Werke et à trente minutes du centre de la ville également accessible par le tramway qui passe à trois cent mètres du camp.

En cas d'alerte, les ouvriers peuvent se rendre du camp, à l'un des abris de l'Usine, par une issue spéciale qui réduit la durée du parcours. (Un abri est

en construction au camp).

b) Les rations alimentaires - nous avons pu obtenir officiellement la valeur de ces rations. Nous donnons ci-dessous, sous réserves, une liste établie d'après des renseignements fournis par des ouvriers.

Les cartes d'alimentation, seulement valables au camp, sont numérotées 1, 2, 3 suivant que l'ouvrier fait :

- un travail ordinaire	rep. 1
- un travail de force 1 ^{re} catégorie	rep. 2
- un travail de force 2 ^{me} catégorie	rep. 3

PAIN :

la distribution a lieu 2 fois par semaine.

Catégorie 1	= 3 kg 000
Catégorie 2	= 3 kg 500
Catégorie 3	= 4 kg 500

soit par jour

Catégorie 1	- 0 kg 430
Catégorie 2	- 0 kg 500
Catégorie 3	- 0 kg 640

Le pain est livré sous forme de pain long à section à peu près carrée de 9 cm de côté et pesant 1 kg 500. Pratiquement, paraît-il un pain ne pèserait que 1 k 300 ;

BEURRE :

catégorie 1 - 20 g

catégorie 2 - 20 g + 2 fois par semaine 40

catégorie 3 - 20 g + 2 fois par semaine 125
par jour

SAUCISSON :

une rondelle par jour, cette portion étant plus grosse, pour les catégories 2 et 3, les jours de distribution des suppléments de beurre.

SUCRE :

125 g par semaine.

SAVON :

avec carte permettant l'achat en ville.

Par mois : 1 morceau de savon de 40 g + 1 paquet de lessive. En plus, l'Usine donne un morceau de savon semblable tous les deux mois.

TABAC :

Par semaine, 1 paquet de cigarettes + 1 paquet de tabac de 20 g.

Enfin par semaine 24 heures, sans distinction de catégories

- 1 soupe un demi-litre environ distribuée à l'Usine, pendant la pause, soupe de légumes très claire ou soupe dite «sucrée» à base croit-on de myrtilles.

- 1 plat de légumes : 1 litre environ, reçu au camp, à base de pommes de terre, assez souvent avec : carottes, pois chiches, choux ordinaires, rutabagas, choux rouges, choux verts.

- café : un quart de litre environ livré, le soir, pour toute la chambrée.

Le dimanche, avec plat de légumes, un morceau de viande d'environ 6 cm x 6 cm x 0,5 cm et généralement une petite portion de crème, comme dessert.

A signaler pour Noël, un supplément, 2 oeufs, une part de gâteau.

c) A l'Usine : nous n'avons pas été autorisé à visiter cette usine. D'après les ouvriers, bien des cas seraient à mettre au point. Nous en avons relevé ci-dessous, quelques-uns :

- en général, les ouvriers ne se plaignent pas du rendement exigé. Cependant, certains ne travaillent pas dans leur profession. Il s'en suit une nouvelle orientation professionnelle assez souvent mal vue des ouvriers qui voient aussitôt des inconvénients futurs.

D'autre part, le taux horaire admis par l'Usine est souvent inférieur à celui porté sur le contrat. D'après, l'imprimé que nous avons rapporté, il semble que ce fait soit justifié.

En ce qui concerne la répartition des cartes d'alimentation, certaines anomalies sont également à signaler :

- un ouvrier ne reçoit pas la carte correspondant au travail fourni ;

- un ouvrier, changé de chantier, et accomplissant un travail plus dur, ne reçoit pas automatiquement la carte correspondante ;

- un ouvrier « ordinaire » qui travaille de nuit, n'a pas la carte de travailleur de force.

La plupart de ces cas particuliers devraient être solutionnés à la longue, mais il faut donner le temps à la Direction, d'examiner les nombreuses et diverses

réclamations émanants du personnel étranger.

Ajoutons que quelques ouvriers ayant fait une demande à l'Usine, ont reçu assez rapidement des vêtements de travail usagés qu'ils ont remboursés et des bons d'achats pour des souliers de travail ou des galoches montantes. Nous ignorons si ces mesures pourront s'étendre à l'ensemble du personnel.

Notons enfin que dans l'Usine un réfectoire confortable est réservé au personnel allemand, pendant la pause. Les ouvriers français doivent s'installer dehors au mieux des possibilités.

Régime de travail : nous manquons de précisions à ce sujet. Ce régime est variable suivant les professions, la durée du travail serait de 8 - 10 ou 11 heures.

Poste de 8 h
de 14 h à 22 h

Poste de 10 h
de 7 h à 18 h (1 h de pause)

Poste de 11 h de jour
de 6 h à 18 h (1 h de pause)

Poste de nuit
de 10 h à 6 h (1 h de pause)

d) En ville : de la ville, les ouvriers connaissent surtout deux choses :

- 1° les restaurants « sans ticket », il existe plusieurs établissements de ce genre à Osnabrück, où l'on peut manger, moyennant 10 à 25 F des soupes épaisses et des plats de légumes divers cuits à l'eau, qui constituent, malgré tout, un sérieux appoint à la ration du camp.

- 2° la blanchisserie : seul moyen à la disposition des ouvriers pour le nettoyage de leur linge (il n'y a pas de lavoir au camp), mais il s'agit d'un procédé surtout mécanique qui détériore rapidement les effets et de plus un délai de livraison de près d'un mois est à prévoir. Là encore, le personnel n'est guère favorisé.

Ce sont là, les principales sorties en ville, les cinémas et théâtres étant présentés en allemand n'offrent qu'un intérêt relatif pour les ouvriers. Cependant, au camp belge, des séances de cinéma

devraient avoir lieu régulièrement, chaque semaine à partir du 1^{er} janvier 1943 et les Français seraient invités.

Nous ne connaissons pas la suite donnée à ce projet.

e) La réunion du personnel : 26 décembre 1942 : au camp «des Creusotins» nous avons prévu une réunion de tous les ouvriers, pour 10 h du matin. Ceux qui ne travaillent pas étaient tous présents (90 environ), et l'accueil qu'ils nous ont réservé, montre la satisfaction qu'ils éprouvent à constater que la Direction d'U.C.⁽²⁾ ne les a pas oubliés. D'abord, quelques paroles amicales, puis l'appel qui porte à 94 l'effectif total. Ensuite, c'est le choix d'un homme de confiance, Monsieur ARNOUX Jacques (manoeuvre spécialisé), considéré comme tel, par ses camarades, est admis d'office.

Nous abordons alors, le chapitre important des réclamations à soumettre. Nous avons déjà cité celles concernant le travail au paragraphe c) à l'usine. Ajoutons ceci :

- la nourriture est souvent insuffisante, surtout

pour les ouvriers qui font le poste de nuit.

- voir, distribution «de la soupe» à des heures régulières et d'une façon plus rapide.

- voir, lavabos, lavoirs, WC, au camp.

- infirmerie - service rapide de nuit.

- lettres - colis - lettres recommandées.

- changements d'usines (généralement cas de deux frères).

28 décembre 1942 : après une entrevue avec le représentant de la Klöckner-Werke, auquel nous nous sommes présentés, nous comprenons qu'il sera très difficile de pouvoir collaborer à l'amélioration des conditions de vie du personnel. D'ailleurs, nos craintes sont bientôt confirmées. Le lendemain, nous sommes convoqués par la Gestapo et priés de rentrer en France.

29 décembre 1942 : nous tenons le personnel au courant de cette regrettable décision, et nous donnons quelques directives à l'homme de confiance qui s'occupera de la répartition des colis expédiés par Direction U.C., et qui n'étaient pas encore arrivés à cette date.

CONCLUSION :

Envoyé en mission en Allemagne, au titre «d'agent social», chargé de la région d'Osnabrück où travaillent 250 ouvriers de l'Usine du Creusot, nous avons été mis dans l'obligation, par les autorités Allemande de rentrer en France, après quinze jours de voyage sous prétexte que notre mission n'avait aucune raison d'être : un personnel compétent étant déjà à la disposition des ouvriers Français travaillant en Allemagne.

Toutefois, nous avons pu rentrer en contact avec les ouvriers travaillant à Osnabrück. Leur situation difficile du début s'était améliorée, et, notre présence devait avoir un effet salutaire sur le moral des ouvriers qui se sentaient soutenus et espéraient voir se réaliser bientôt de nouvelles améliorations à leurs conditions de vie et de travail.

Nous regrettons n'avoir pu accomplir entièrement notre mission au service du personnel ouvrier de l'Usine du Creusot.

L. BEUGRAS

(2) Usine du Creusot

CHINOISERIES

par Louis-Roger Gendreau

Il fut un temps où les ateliers du Service Auxiliaire (sciage, hangars à bois, chantiers de grumes) étaient nantis d'une nombreuse main-d'œuvre d'origine chinoise. Bien après leur départ, dans les années trente, on pouvait voir encore, sur leurs murs, des inscriptions en mandarin. Pour ma part, j'en ai connu quelques-uns qui semblaient avoir été oubliés par l'exode, et tout d'abord, je veux vous présenter

Le Jean Chinois

Il y eut, au Creusot, plusieurs Jean Chinois. Le mien était affecté au Service Auxiliaire, en tant que charpentier-couvreur-levageur. Il nous offrait, chaque jour que Dieu fait, sa bonne grosse face hilare, sa vaste bouche édentée.

«Salut, Jean ! Qu'est-ce qui t'arrives. T'es tout jaune, ce matin. Quoi-don qu't'ai fait de ton nez ! Te r'sembles au chien du père Lafoi». (Le père Lafoi, c'était le patron de la station Gazomètres. Il s'efforçait, entre deux sommeils réparateurs, d'assurer le «dispatching», (pardon ! la répartition) du gaz de cokerie. Jonglant, tel un funambule, avec les deux gazomètres de 35 000 mètres cubes, qui arrondissaient leurs dos noirs aux abords de la Porte Magenta. Dans une longue méditation, ponctuée de bouffées de sa pipe, il avait déclaré : «J'ai un chien d'chasse..... ô l'est épatant..... Y'est trop dommage qu'ô l'ai point d'nez». (Un détail)

C'est vrai, le Jean arborait un tout petit appendice reniflard, minuscule cerise jaunotte sous de petits yeux plissés, tant par le rire que par leur origine raciale.

Tel qu'il était, il devait plaire, se vantant sans réserve de ses nombreux succès féminins en des termes qui n'ont absolument pas leur place dans ce récit. Son point d'attache : le secteur des Laminoirs Creusot où il était affecté à l'entretien de deux hectares de toiture. Remplaçant les tuiles, les faîtières, les abergements, constamment ravagés par ces salopiards d'électriciens, qui ne pouvaient

pas remplacer un isolateur sans ravager l'environnement. Il s'était aménagé sous les lanterneaux du bâtiment des chaudières supplémentaires une sorte d'abri clandestin. Petit cagibi de structure hétéroclite (planches, lattes, voliges) équipé d'un matelas sur lequel il passait de longues siestes bien méritées. Nul n'en connaissait l'existence, et la visite, improbable, d'un observateur trop curieux aurait immédiatement été sanctionnée par l'irruption, sur sa personne, de deux boisseaux et demi de puces sabre au clair.

De temps en temps, on faisait appel à ses services, à ses talents de levageur pour manutentionner une pièce lourde (bâti de machine, enveloppe de turbine,...) qu'il fallait retourner les pattes en l'air pour l'usinage. Pas besoin d'amarreur. Il jugeait d'un coup d'oeil la position du centre de gravité, plaçait ses élingues (des cordages, pas des câbles), garnissait les angles d'appui avec des fourrures (ou badernes) disposées en tapis. Préparait au sol ses madriers et bastings chargés d'amortir le choc du basculement, et commandait la manœuvre. Et personne, parmi les responsables du chantier, ne s'opposait à ses décisions.

J'ai parlé de cordages. Il en fabriquait, figurez-vous !! Des petits, bien sûr !! Trois, quatre longueurs de «batafil» au creux de la main gauche, tandis que les doigts agiles de la main droite s'activaient dans une mystérieuse besogne. L'opération s'accompagnait d'un long monologue, ponctué de petits cris pointus. Probablement des paroles magiques, car on voyait s'épanouir, sous la main gauche, une véritable corde bien tressée, bien

toronnée, bien serrée, telle qu'aurait pu l'exécuter le meilleur des cordiers.

A part ses galipettes copulatives, il rendait, pendant ses jours de loisir, de menus services, rémunérés en espèces ou en nature.

Le patron du Café de l'Artillerie l'attendit un jour, à la sortie.

- *«Dis-voir, Jean, je ferme samedi. Si t'as rien d'autre en train, ça te dirais de poncer le parquet de la salle ?*
- *Samedi ? Pourquoi pas !*
- *Attention !! Les chaises, je vais les enlever.*

Reste encore les tables et le billard.

- *Safariah (ça fait rien !!)*
- *Et le comptoir, te vas t'en arranger ?*
- *Safariah !»*

Au beau milieu de la matinée, porteur de victuailles et de boisson destinées à reconforter le pauvre galérien, le patron pénètre dans la salle. Un gargouillement le saisit, du creux de l'estomac jusqu'au lûtot. Demi-nu, débraillé, miaulant des refrains issus tout droit du SE-TCHOUAN, le Jean besognait, des épaules et des reins, dans un décor d'apocalypse. Tables, billard, comptoir se balançaient gracieusement, étranges fruits pendus à des lianes, tributaires de palans et de mouffes, frappés sur des mâchoires articulées, encastrées dans les ailes des fers à plancher des hourdis.

Une autre fois, on l'envoya remettre en état le voligeage de l'auvent, au Nord de la station Centrale. Dédaignant d'établir un échafaudage; il préféra, nouveau Gambrinus, enfourcher, tel un tonneau, la conduite de six cents millimètres qui constituait la «ceinture de vent» des hauts-fourneaux.

Il avait plu durant la nuit, et la surface était légèrement glissante, si bien qu'à peine avait-il levé les bras qu'il se sentit glisser inexorablement.....vers le vide !!! Arrivé à 45 degrés, à la limite de la rupture d'équilibre, il eut assez de force dans ses cuisses musclées pour enrayer la chute, puis pour se rétablir, progressivement, à petites secousses, en position verticale.

Au père Danon, son chef d'équipe, qui, tout blême, avait suivi la scène, il déclara :

- *«Vous savez, chef, au pays, y'en ai encore*

vicent millions comme moi» (bien sûr, c'était avant l'inflation)».

Le Chinois des eaux

C'était une toute petite créature fluette, sans consistance. Personnage falot, transparent, passant presque inaperçu. Gros comme une mèche de huit, on l'aurait volontiers pris pour un gamin. Il demeurait encore dans le «Cantonement Harfleur» chez un vieux couple polonais qui l'avait pris en affection. Incorporé au Services des Eaux, il assurait les fonctions humbles mais utiles d'«aide-vidangeur». Accompagnant dans leur tour d'usine, les camions ou wagons-citernes affectés à cette indispensable besogne. N'allez pas l'assimiler au simple manœuvre qui nettoyait, au jet, au balai et au seau, les sièges à la turque des édicules. Il préparait la mise en œuvre du matériel de vidange des fosses d'aisance, ouvrant les regards, dégorgeant les canalisations, veillant à la bonne tenue des tuyauteries d'aspiration.

Il surveillait ensuite l'œuvre des bactéries transmettant les matières, dans un ensemble comprenant un digesteur et un système de décantation, connu sous le nom de «station biologique de Chanliou». Manoeuvrant les vannes, veillant à la régularité des couches où se formait la précieuse «poudrette» à la fine granulométrie, bien désodorisée au grand soleil, et qui faisait le bonheur des maraîchers, jardiniers, sans parler des autres utilisateurs clandestins.

A ceux qui lui rendaient visite, dans sa petite cadole, presque aussi vaste qu'une niche à chien, il faisait les honneurs de son domaine, ni plus ni moins qu'un chef d'établissement industriel.

Levant le trappon d'un regard, il offrait à la vue (et à l'odorat) des visiteurs un magma semi-liquide dont la surface était agitée d'étranges palpitations.

- *«Ça, silimicrob'».*

Puis, levant une autre plaque de couverture sur une pâte gélatineuse parsemée de minuscules nodules :

- *«Ca, siliz'oeufs dimicrob'»*

Pourquoi fallut-il, par un soir automnal, qu'on lui donnât l'ordre de préparer pour la vidange la «Fosse d'aisance Nord-Ouest» située, au

ped des talus des Hauts-Fourneaux, entre les bureaux du «matériel et grand outillage métallurgique» et la bâtiment de l'ancienne «Fonderie Royale» !

Arrivé à la brune, il vérifia la bonne propreté interne de l'installation, disposa ses tuyaux avec tous les âillements nécessaires à l'opération. Puis, il leva la dalle de couverture du regard situé sur la sortie de l'effluent de la fosse. A ce moment précis, le Tugudu fut pris d'un besoin urgent ? Dessinateur, à la Section Acières du M.G.O.M son surnom venait de ce qu'il jouait de la clarinette basse à l'Harmonie des Usines, et qu'il fredonnait souvent certains passages de ses partitions (Tugudu, Tugudu, Tugudu...).

Il commençait à faire nuit, et l'éclairage extérieur se révélait assez maigre. Le pauvre gars, qui se dirigeait à tâtons, chut tout droit dans le regard ouvert, et disparut jusqu'aux épaules dans un éclaboussement jaunâtre. Tumulte ! son cri d'effroi avait été perçu par ses collègues, et aussi par le sinanthrope qui sautillait sur place, battant l'air de ses petits bras, en répétant :

- «*Ho...Yé ! Ho... Yé !*». *Ce n'était pas du mandarin, mais la traduction de l'expression creusotaine : «Ô y'est !» (il y est)*

Extirpé de son cloaque, le Tugudu, fui comme la peste par son environnement corporatif, regagna tristement ses pénates, en répandant, dans son village, une traînée malodorante. Le lendemain, au cours d'une entrevue avec son supérieur, le Guste (je reparlerai de lui un de ces jours) il osa proférer un mot qui hérissa immédiatement son interlocuteur. Certes, sa mésaventure était plutôt plaisante «ça nous a bien fait rire», mais de là à grrr ! 'demnité ! De quoi ! Qu'est-ce que c'est ? 'tention, hein, bientôt 'gmentation...grrr . Gratifications de fin d'année hein ! Rapport, quatre exemplaires grrr ! 'tention hein ?» Alors, le Tugudu, découragé, vexé jusqu'aux tréfonds, en regagnant sa place : «*Un d'ces jours, je vais zigouiller le chinois !*» Ayant eu vent de cette fâcheuse décision, les Autorités Supérieures décidèrent de supprimer ses interventions itinérantes. Enchaîné à la station Biologique, il y resta jusqu'au jour du dernier Ordre de Démobilisation. Il s'en fut retrouver ses copains, les microbes, et son héritage fut léger, léger... presqu'autant que sa pauvre petite personne.

Le Chinois casse-fonte

Le dernier, j'en suis sûr, et même..... je le suppose. Nous l'appellerons CHOU pour conserver son anonymat. Il se présentait au bureau du Personnel ou à l'occasion des votes en disant : «Chinois casse fonte».

Le Casse-fonte (nous aurons l'occasion d'y revenir) n'était pas, à proprement parler, un lieu de détente paradisiaque. Ses membres actifs n'étaient pas réputés pour avoir un caractère doux et policé , et les Briseurs de Ferraille, de rudes vorâillous».

Depuis plus de vingt ans, le CHOU tenait sa partie dans cette terrible symphonie. Exposé aux intempéries, les dures conditions de travail l'avaient rendu sombre, taciturne. Son corps se tassait, courbé, ses mains noueuses, calleuses, commençaient à trembler.

Un jour que le Robert Galuzot examinait la possibilité d'implantation d'une nouvelle bascule ferroviaire de 80 tonnes, au détour d'un amas de poutrelles tordues, enchevêtrées, il rencontra le CHOU. Assis ou plutôt à demi-allongé sur un bâti de machine, les yeux mi-clos, il semblait respirer avec effort.

A sa vue, le CHOU se redressa, dans un mouvement de crainte.

- «*Non , non !! Restez !! Reposez-vous !! Je ne suis pas là pour vous embêter. Allons ! Asseyez-vous !*». *Et il s'installa résolument à ses côtés, compulsant son carnet de notes.*

- «*Enfin ! Asseyez-vous donc !*
- *Toi ! Toi !*
- *Ah ! Il faut que je te tutoie !*
- *Vi ! Je me repose un peu. Chef gentil, mais le travail, c'est dur !!*»

C'est alors que le Robert remarqua le front en sueur, les cheveux collés sur les tempes, les narines pincées, les joues creuses aux méplats prononcés. Une cigarette, poliment acceptée, fut la bienvenue. Alors, le CHOU :

- «*Dis-moi ! Quel âge tu me donnes ?*
- *Sais pas ! Cinquante-cinq, soixante !*». *L'autre haussa les épaules.*
- «*Ah, non ! Bien plus, beaucoup plus ! Peut-être soixante-dix !*
- *Pas possible !*»



Intérieur d'une cuisine d'un cantonnement occupé par des chinois - Décembre 1916 (fond iconographique AFB)

Le CHOU conta brièvement son histoire.

Au temps où la grande industrie européenne puisait dans le réservoir des populations asiatiques, il y avait un impératif d'embauche : avoir moins de quarante ans.

Ayant fait un sacrifice aux dieux, je veux dire, lorsque quelques taëls eurent l'honneur d'être acceptés par sa Bienveillance, secrétaire de l'Auguste Serviteur de la Toute-Puissance, le CHOU put prétendre à un précieux document, stipulant que sa naissance avait eu lieu dans l'année du Rat.

- «Voilà ! Pas moyen faire autrement, mais maintenant, ce qui est écrit, reste écrit !»

Le Robert résolut de s'entretenir de cette situation auprès du père Picard, contremaître du casse-fonte.

- «Tu parles si je suis au courant, mais il n'y a pas longtemps. On ne peut pas dire qu'il soit malade, mais il ne tient plus le coup ! J'en ai parlé au personnel ; ça fait des embrouilles avec le Médecin de l'Usine. Enfin ! Ils pensent pouvoir lui trouver une petite planque, un peu plus douce. Mais, pour le moment.... Y'a rien !»

En ce temps là, et je vous en fait part sans aucun esprit de flatterie, l'Usine procurait dans la

mesure du possible de menus emplois, des tâches insignifiantes (très peu rémunérées, bien sûr) à de vieux ouvriers ou ouvrières, handicapés par blessures (en priorité) ou par maladie, sortes de petites sinécures où on leur fichait, en général, une paix royale.

En général, c'était des «aides». J'ai connu des aides garde-vestiaires, aides-magasiniers, aides bobineurs électriciens, commissionnaires, empaqueteurs de vieux zincs. Confectionneurs de piquets, de balais, de fagots pour les chauffés, de pisseaux pour clôtures, transporteurs d'outils à affûter, ramasseurs de sciures et de copeaux aux sciages et même aides-raccommodeuses de treillis. Le maigre salaire qu'ils recevaient représentait surtout quelque chose de beaucoup plus précieux : LA DIGNITE.

L'attente fut courte, et connut un bref dénouement. Un soir de l'hiver tout proche, coupant à travers le bois de Chanliou pour regagner son domicile, le CHOU fit une chute fatale dans un fossé recouvert de neige. La jambe brisée, il ne put arriver à s'en extraire, et ceux qui relevèrent son pauvre corps tout raide faillirent ne pas le reconnaître.

Il était vert !

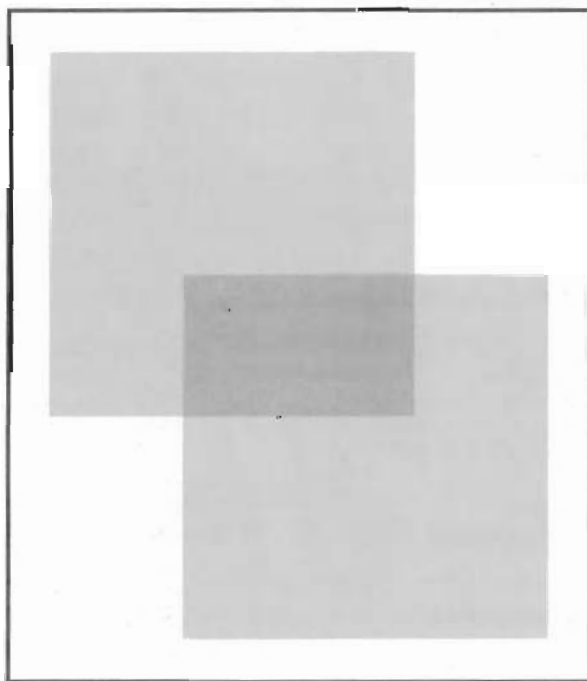
A PROPOS DES ARCHIVES DE L'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

Comme toutes archives, celles de l'Académie François Bourdon, renferment des trésors souvent très intéressants, parfois surprenants. Face à de telles richesses il nous est paru intéressant de mettre en exergue une pièce ou une série de documents.

Notre regard s'est arrêté sur «Mémoires»⁽¹⁾, un registre manuscrit réalisé entre le printemps 1852 et l'automne 1863. Derrière ce titre se cache une décennie de statistiques sur le personnel des usines du Creusot et leurs conditions de logement. L'analyse des besoins en logement ne pouvant se faire sans celle des effectifs de l'usine, les données contenues dans ce registre portent tout autant sur la composition des salariés, par services, sexe ou état, que sur le parc immobilier des établissements Schneider. Ainsi, des tableaux présentent la liste des logements qui appartiennent à l'usine, leur valeur, leur répartition par service ; les montants des loyers prélevés ou encore leur état de salubrité. Des séries nous renseignent sur les ouvriers qui ont acheté leur propre maison, sur les indigents logés gratuitement par la compagnie comme sur les ouvriers qui possèdent un chien. D'autres listes concernent plus spécialement l'analyse des effectifs. Ainsi, celle dressée le 30 septembre 1857 porte

sur le «personnel par âge de l'usine du Creusot». Grâce à cette liste nous apprenons notamment que les plus jeunes salariés sont au nombre de 10. Ils ont 13 ans et sont employés dans les mines. Le plus âgé a 83 ans, il est aussi employé aux mines. Au total, 1% de l'effectif ouvrier est âgé de plus de 65 ans, soit 56 sur un total de 5 475 ouvriers.

Pour l'historien, ce type de document représente une source⁽²⁾ extraordinaire. C'est une mine d'informations sur la gestion du parc immobilier de l'usine, et au-delà sur l'évolution des ouvriers. La finesse des statistiques permet d'analyser sur une décennie les effectifs par service, par sexe, âge voire état familial. Quelques années avant la création par F. Le Play de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale⁽³⁾, ce document illustre le souci des Schneider d'une gestion sociale positive ou, pour employer un terme plus moderne, scientifique.



¹ Cote : 0110108.

² Ce mot désigne les documents historiques utilisés par l'historien.

³ La Société internationale des études pratiques d'économie sociale est fondée par F. Le Play le 28 janvier 1856. Elle compte parmi ses présidents des personnalités telles que Villermé, J.-B. Dumas, A. Cochin ou encore E. Sgheron qui fut directeur des usines du Creusot. Cf. Le Play F., Société internationale des études pratiques d'économie sociale - Historique, liste des membres, travaux de la Société, publications, Paris, 1896, 160 p. (cote AFB : 15 B 0991)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

Le Comité Scientifique prévu aux statuts
de l'Académie a été constitué.
Il s'est réuni pour la première fois le 15 janvier 1999.
Il se compose des personnalités suivantes :

- M. Jean Paul Anciaux
Conseiller régional de Bourgogne
- M. Dominique Barjot
Professeur d'histoire à la Sorbonne
- M. Gilles Bertrand
Vice-Président de l'Université de Bourgogne, Président du CCSTI
- M. Henri Boniau
Directeur de l'ENSAM de Cluny
- M. Henri Chambriard
Administrateur de la Fondation des Arts et Métiers
- Mme Françoise Fortunet
Professeur d'histoire du droit à l'Université de Bourgogne
- M. Guillerme
Professeur d'histoire des techniques au CNAM, Directeur du centre d'histoire des techniques du CNAM
- M. François Labadens
Secrétaire Général d'Usinor
- M. Philippe Mioche
Professeur d'histoire à l'Université d'Aix-en-Provence, chaire Jean Monnet de l'histoire de l'intégration européenne
- M. Michel Poisson
Directeur Alstom-Transport-Creusot
- M. Philippe Raulin
Secrétaire Général de Framatome
- M. Olivier Raveux
chargé de recherche au CNRS
- M. André Roquefeuil
Conseiller du Président de Schneider SA
- Mme Isabelle Vernus
Directrice des Archives départementales 71
- M. Serge Wolikow
Vice-Président et Professeur d'histoire à l'Université de Bourgogne.
- M. Denis Woronoff
Professeur d'histoire à la Sorbonne.

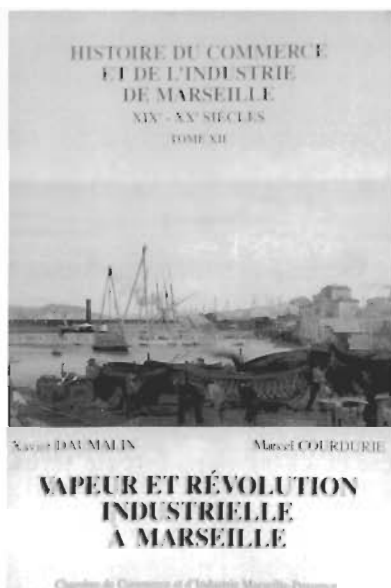
PREMIER PRIX D'HISTOIRE

“FRANÇOIS BOURDON, TECHNIQUES, ENTREPRISES ET SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE”

attribué par l'Académie François Bourdon et la Fondation Arts et Métiers

Pour sa première édition, le prix d'histoire «François Bourdon, techniques, entreprises et société industrielle», a récompensé l'ouvrage de Xavier Daumalin et Marcel Courdurié *Vapeur et révolution industrielle à Marseille* aux éditions de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence.

Les lauréats ont été désignés par un jury mixte composé d'industriels et d'universitaires (cf. infra). Ce dernier a souligné la grande lisibilité de l'ouvrage et plus encore son aspect novateur dans la recherche historique. Effectivement, les auteurs défendent avec brio la thèse d'un développement industriel fort et précoce à Marseille, lié à l'émergence de la machine vapeur et ce, dès les premières années de la Monarchie de Juillet. Contrairement aux affirmations d'une historiographie ancienne, Marseille, grande cité commerciale, apparaît comme une ville industrielle française de premier plan et ce, dès les années 1830.



L'ouvrage qui a remporté le 1^{er} prix d'histoire François Bourdon le 18 juin 1999

Le jury était composé de MM. Dominique Barjot, professeur d'histoire à Paris-IV La Sorbonne ; Gilles Bertrand, Vice-président de l'Université de Bourgogne et Président du CCSTI de Bourgogne ; Henri Boniau, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny ; Philippe Mioche, professeur d'histoire à l'université d'Aix-en-Provence, chaire Jean Monnet de l'histoire de l'intégration européenne ; Michel Poisson, directeur d'Alstom-Transport Le Creusot ; Philippe Raulin, Secrétaire général de FRAMATOME ; Olivier Raveux, chargé de recherche au CNRS-UMR Telemme ; André Roquefeuil, conseiller du Président de Schneider SA. ; Denis Woronoff, professeur d'histoire à l'université de Paris-IV La Sorbonne.

La cérémonie de remise du prix a eu lieu le vendredi 18 juin 1999, dans la salle du Jeu de Paume du Château de la Verrerie au Creusot, sous la présidence des membres du Comité Scientifique et du jury de l'Académie François Bourdon, du Député-Maire du Creusot, du représentant du Président de la Fondation Arts et Métiers et du Président de l'Académie François Bourdon. Elle fut suivie d'un vin d'honneur offert par la ville du Creusot.

De gauche à droite :

M. Xavier DAUMALIN, M. Denis WORONOFF, M. Henri CHAMBRIARD



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MAI 1999

Lieu : Académie François Bourdon

Membres présents : 49

Membres représentés : 81

Le quorum étant atteint,
le Président Georges CHARNET ouvre la séance à 16 h 50.
Il rappelle la mémoire des membres disparus au cours de l'année
et souhaite un prompt rétablissement à ceux qui sont hospitalisés.

Le compte rendu du rapport moral et financier de l'Assemblée Générale du 24 avril 1998 est approuvé à l'unanimité.

I - Le rapport moral de l'année 1998 est exposé et se résume de la manière suivante :

1 - Il rappelle tout d'abord l'invitation qui est faite à tout chercheur de «venir faire de l'histoire avec nous», et indique l'aide qui peut lui être apportée par nos spécialistes salariés. Le Comité Scientifique prévu par nos statuts a été mis en place le 15/01/1999 ; il comprend d'éminents professeurs, des enseignants, de grands industriels, des archivistes. Il est chargé de constituer le jury du prix d'histoire «François Bourdon». Pour ce prix, 14 travaux allant de la maîtrise, à la thèse et à l'ouvrage, ont été reçus. (cf. page 4 du compte rendu du Conseil d'Administration).

Des archives industrielles ont été collectées en-dehors des archives de celles de l'usine du Creusot et nous nous préparons à recueillir les archives de l'UIMM Paris. La fréquentation de notre centre par les chercheurs augmente (voir statistiques).

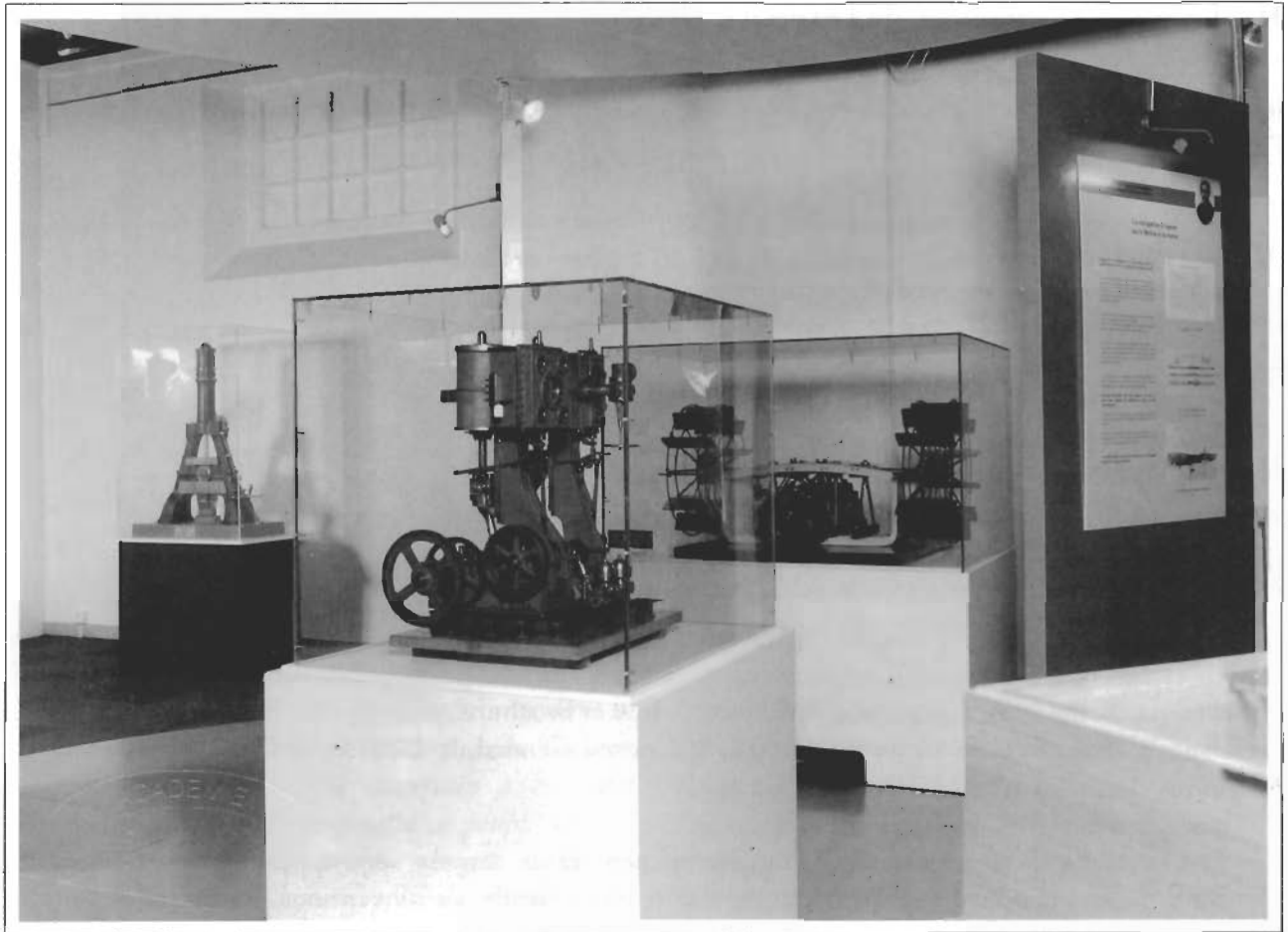
2 - L'AFB a remis un plan chiffré sur 5 ans pour bénéficier du contrat plan Etat-Région. Ce plan comprend une demande de reconnaissance de l'AFB comme Centre National d'Archives industrielles et le bénéfice de subventions d'Etat. Il propose un inventaire des archives industrielles privées de Bourgogne et prévoit une action pédagogique de sensibilisation des jeunes à la science et la technique. Ce plan est connu par le Conseil Régional, le Conseil Général, le CCSTI et la CCI de Chalon-sur-Saône.

3 - Nous avons signé avec Schneider SA un accord de parrainage qui nous apporte un soutien important pendant 10 ans. Framatome nous apporte une aide importante par le mécénat technologique. La convention de mise à notre disposition de la salle du Jeu de Paume est reconduite par la municipalité du Creusot pour 30 ans ; elle prend la suite de la convention que nous avons pour cette salle avec Schneider.

4 - En 1998, nous avons poursuivi nos expositions temporaires pour promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle avec l'exposition François Bourdon, ingénieur bourguignon. Cette exposition a été envoyée à l'ENSAM de Cluny.

L'exposition sur la radioactivité et l'Autunite a été prêtée à Auxerre et à Saint-Symphorien-de-Marmagne.

Nous avons décidé d'animer notre exposition permanente en créant 2 vidéos : l'une pour



Exposition François Bourdon - Ilôt 1 : «Le contexte» (fond iconographique AFB)

présenter l'ensemble de l'exposition, l'autre pour expliquer le grand plan en relief avec «Le Creusot en 1900».

Des panneaux sont installés pour mettre en valeur la construction électrique et métallique, d'autres seront créés sur l'informatique scientifique et les nouveaux matériaux.

5 - Une action pédagogique de promotion de la CSTI est en cours auprès des jeunes de fin de primaire. Elle commence avec la présentation de la maquette animée de l'éclipse de soleil du 11 août.

6 - Formation du personnel salarié de l'AFB : à sa demande des cours de métallurgie, construction mécanique, organisation des entreprises, transformation de l'énergie, traction ferroviaire sont en cours de réalisation.

7 - Information des membres de l'AFB et campagne de recrutement. Pour permettre d'augmenter le nombre des adhérents, plusieurs mesures sont prises : l'édition d'un dépliant mettant en valeur l'histoire, la lettre aux adhérents sera trimestrielle, un numéro spécial annuel publiera des études, la cotisation sera revue à la baisse pour les dames et les étudiants.

8 - Les éditions : le très gros travail de l'année a été l'édition de l'état sommaire de nos fonds regroupant nos archives selon les critères définis par Bertrand GILLES (historien des techniques). Les archivistes et bénévoles doivent être chaleureusement remerciés. La brochure sur «le moteur diesel» rédigée par Monsieur Georges BONDOUX est en cours d'impression. D'autres travaux des membres de l'association seront publiables par petites brochures.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

II - Le rapport financier de l'exercice 1998 :

Ce rapport est présenté par M. RIZET du cabinet CORGECO (voir les 2 tableaux résumés joints. Pour plus de détails voir le rapport CORGECO). Les comptes ont été certifiés sans réserve par l'expert-comptable.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 16 849 F pour un budget de charges de 2 336 230 F. L'an dernier (1997) le résultat était une perte de 28 746 F pour un budget de charges 1 746 880 F.

A l'issue de cette présentation, l'Assemblée donne quitus à l'unanimité au trésorier pour sa gestion.

III - Budgets prévisionnels 1999 :

1 - Le budget prévisionnel de fonctionnement ferait apparaître dans l'état actuel de nos prévisions un déficit. Nous devons rechercher d'autres sources de financement.

2 - Le budget prévisionnel de travaux s'élève à 221 500 F. Il comprend en 56 850 F de gros travaux et 164 650 F d'investissements culturels (aménagement d'un espace de projection, rehausse plan en relief, panneaux informatiques scientifiques, vidéos et brochure sur le diesel). Il est financé par solde de la subvention 1996 du Conseil Régional, le Conseil Général, la DRIRE, la DRAC et l'AFB pour 57 200 F.

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et de travaux sont approuvés par l'Assemblée Générale qui donne pouvoir au Président pour faire les demandes de subventions aux organismes cités.

IV - Le rapport d'orientation 1999/2000, comprend 3 points :

1 - Une action de recrutement vigoureuse pour faire adhérer des jeunes : un dépliant est en préparation, la lettre trimestrielle établira les relations avec les adhérents, un tarif spécial pour les jeunes.

2 - Une réflexion est en cours sur des actions pédagogiques de sensibilisation à la science et à la technique des jeunes du primaire, en liaison avec l'éducation nationale.

3 - Les projets comprennent :

a) une exposition sur l'éclipse du 18/06/1999 au 30/10/1999,

b) la présentation sur grand écran d'une vidéo des photos du siècle qui s'achève, intitulée «l'Usine à images».

V - Election du tiers du Conseil d'Administration :

Trois candidatures nouvelles sont présentées à l'Assemblée Générale : MM. BAILLY, PROST et TERRASSE en remplacement de 3 sortants démissionnaires. Ils sont élus à l'unanimité, ainsi que les membres qui se sont présentés (voir liste joint du nouveau CA, ainsi que la liste de l'ordre de renouvellement conforme aux statuts).

VI - Montant de la cotisation :

Les modifications suivantes sont présentées et adoptées par l'Assemblée Générale. Un chapitre est ajouté au règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration du 7 mai 1999 et l'Assemblée Générale du 20 mai 1999 fixent des

cotisations des membres actifs et des membres correspondants définis aux Articles 6 et 7 des statuts.

Membres actifs :

Pour faciliter l'adhésion du plus grand nombre à l'activité de l'AFB et particulièrement des jeunes, l'Assemblée Générale distinguera désormais les catégories suivantes pour la fixation des cotisations minimales.

Jeunes < 18 ans et étudiants
Conjoint de membre
Membre ordinaire
Membre de soutien
Membre bienfaiteur

Membres correspondants :

La cotisation est fixée de gré à gré entre le Président et l'association adhérente. Une personne physique peut être inscrite comme membre correspondant de l'AFB.

Les cotisations minimales sont fixées :

Membre ordinaire :	100,00 F
Membre de soutien :	150,00 F
Membre bienfaiteur :	500,00 F
Conjoint de membre :	50,00 F
Jeunes < 18 ans et étudiants :	50,00 F

La séance est levée à 18 h 30.



Exposition François Bourdon - Îlot 5 : «Les inventions» «Le contexte» (fond iconographique AFB)

PUBLICATIONS	TARIFS ADHÉRENTS
L'Eau et l'Industrie au Creusot par M. DESSOLIN en 1989	25,00 F au lieu de 30,00 F
Historique des fabrications des locomotives par M. Ch. CONTASSOT en 1992	180,00 F au lieu de 200,00 F
A toute vapeur par l'Académie François Bourdon en 1996	7,00 F au lieu de 10,00 F
Le Métal, la Machine et les Hommes par l'Académie François Bourdon en 1997	80,00 F au lieu de 100,00 F
François Bourdon, ingénieur bourguignon par l'Académie François Bourdon en 1998	35,00 F au lieu de 45,00 F
Etat sommaire des fonds d'archives conservés à l'Académie François Bourdon en 1999	90,00 F au lieu de 150,00 F
Le Moteur Diesel par M. G. BONDOUX en 1999	28,00 F au lieu de 35,00 F

VIDÉOCASSETTE SUR L'EXPOSITION "LE MÉTAL, LA MACHINE ET LES HOMMES"

Pour répondre aux souhaits de nombreux visiteurs et apporter un complément au catalogue de notre exposition, l'Académie François Bourdon a créé une vidéocassette qui présente l'exposition de la salle du Jeu de Paume. D'une durée d'environ 30 minutes, cette vidéo nous guide à l'intérieur de l'exposition et nous offre un regard neuf sur le plan en relief du Creusot en 1900.

Pour vous permettre d'acquérir cette vidéocassette, l'Académie François Bourdon lance une souscription. Jusqu'au 31 décembre 1999, vous pouvez l'acquérir au prix de 100 F. (au lieu de 120 F.)

BON DE SOUSCRIPTION

Mme ou M. : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Commande vidéo (s) de l'exposition "Le métal, la machine et les hommes" au prix TTC de 100 F.
(le bon de commande doit nous parvenir avant le 31 décembre 1999)

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de l'Académie François Bourdon

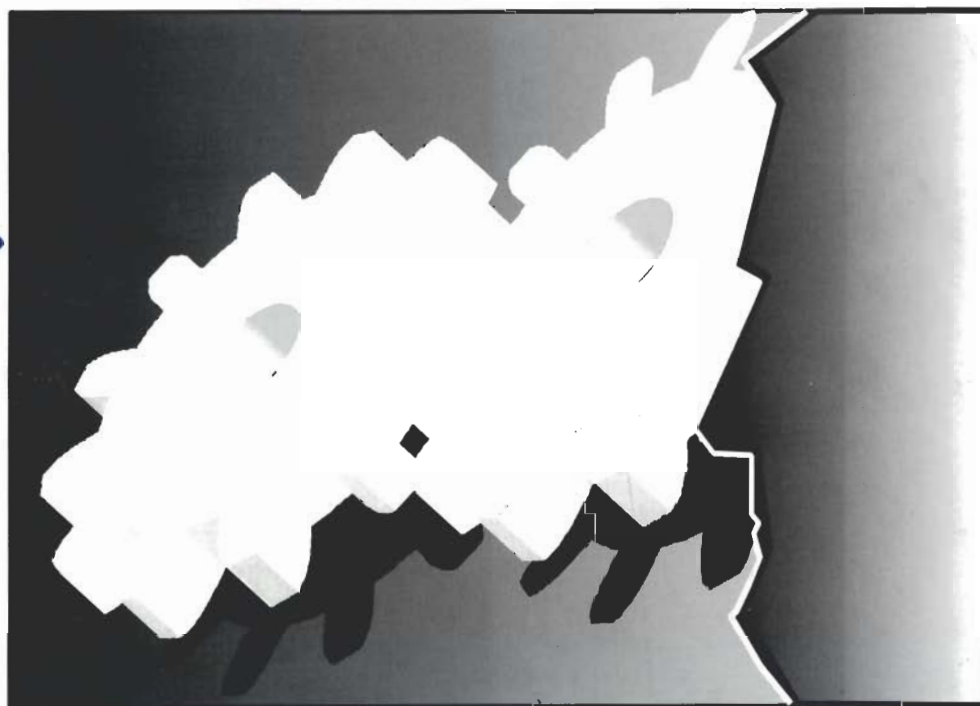
ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON
Cour du Manège-Château de la Verrerie - BP. 31
F-71201 Le Creusot Cedex
Tél. : 03 85 80 81 51 Fax : 03 85 80 80 84
E-mail : afboudon@wanadoo.fr

2^{ème} PRIX D'HISTOIRE "FRANÇOIS BOURDON"

attribué par
L'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON
et
LA FONDATION ARTS ET MÉTIERS

• SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE •

TECHNIQUES



ENTREPRISES

1^{ère} catégorie : Prix de 10 000 Fr couronnant un ouvrage ou une thèse

2^{ème} catégorie : Prix spécial «Jeunes chercheurs» de 5 000 Fr
récompensant un mémoire



●
Réception des écrits avant le 31 janvier 2000

Pour tous renseignements, contacter
l'Académie François Bourdon
Cour du Manège - Château de la Verrerie
B.P. 31 - 71201 LE CREUSOT Cedex



Tél. 03 85 80 81 51 . Fax 03 85 80 80 84 . E-Mail : afbouardon@wanadoo.fr